

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2475 - JEUDI 3 DÉCEMBRE 2015

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Brazzaville et Pointe-Noire face
à la montée du grand banditisme

Des agressions physiques de personnes innocentes sont en recrudescence dans certains quartiers périphériques de Brazzaville et Pointe-Noire, montrant que les deux principales villes du Congo font face, depuis quelque temps, à la montée du grand banditisme urbain.

Sur le terrain, les forces de police font ce qu'elles peuvent pour endiguer le phénomène, non sans rappeler qu'en l'occurrence, elles doivent doubler d'efforts.

Les noms « bébés noirs », ou encore « bébés rouges », pour désigner les groupes de gangs qui opèrent de nuit et parfois en plein jour dans les quartiers de Brazzaville notamment sont égrenés sans arrêt. Sans que l'on sache quelles sont les motivations réelles de ces brigands parmi lesquels se trouveraient des adolescents. [Page 5](#)



CONGO-RDC

Un nouvel accord pour recadrer le commerce

Avant la réunion de la commission mixte de commerce entre les ministères du Commerce des deux États, les experts du Congo et de la RD Congo se réunissent à Brazzaville les 2 et 3 décembre, en vue d'examiner un nouveau projet d'accord en la matière.

« Si les deux peuples sont condamnés à vivre ensemble à travers plusieurs activités, nous sommes tenus de réfléchir et d'agir ensemble pour faire de ce commerce un puissant facteur de revenus et de lutte contre la pauvreté et un levier de la croissance économique des deux Congo », a soutenu



Les experts du Congo et de la RD Congo

le directeur du cabinet du ministre congolais du Commerce et des Approvisionnements, Albert Samba. Le commerce entre le Congo et la RD Congo est régi par un accord commercial signé en 1978 qui est jugé caduc aujourd'hui. [Page 3](#)

PLUVIOMÉTRIE

Le pont de Mikalou plus qu'un casse-tête pour les passants



Le spectacle est souvent le même après chaque pluie, mais cette fois-ci il a pris une tournure encore plus rocambolesque. A la suite de la pluie tombée la nuit de mardi à mercredi, des jeunes opportunistes se sont mis à rivaliser de créativité et se font les poches en portant au dos ou en bêchant mains nues les tas de sable pour permettre aux pauvres piétons et automobilistes d'atteindre l'autre côté. L'ensablement et la montée des

eaux ayant rendu la voie impraticable, les volontaires ont, par exemple, fait galoper la traversée au dos de 50F à 100 F, puis à 200 FCFA à mesure que le nombre de passants augmentait. L'on se demande jusqu'où on ira avec cette scène improbable. [Page 4](#)

SANTÉ PUBLIQUE

Les agents de santé menacent d'entrer en grève

La Fédération nationale des agents de la santé et des affaires sociales (Fenasas) a tenu hier son assemblée générale au cours de laquelle elle a passé en revue la mise en œuvre du statut particulier des agents affiliés. Le syndicat qui estime que les textes d'application du décret portant statut particulier des agents du ministère de la Santé ne sont pas signés à ce jour a invité les autorités à parer au plus pressé. « Nous demandons au gouvernement de

procéder à la signature de cet arrêté avant le 10 décembre 2015 dernier délai, dont l'application aura lieu le 1er janvier 2016. Dépassé ce délai, les travailleurs de la santé observeront une grève illimitée sur toute l'étendue du territoire national, à compter du 11 décembre 2015 à 7 heures précises, jusqu'à l'aboutissement de cette revendication », ont décidé les participants à l'assemblée générale. [Page 6](#)

ÉDITORIAL
BHL

Page 2

ÉDITORIAL

BHL

Souvenez-vous de cette journée du 20 octobre 2011 où Mouammar Kadhafi fut capturé, torturé, puis tué près de la ville de Syrte après que des avions français ont bombardé le convoi qui tentait de le soustraire aux attaques d'hommes se réclamant du « printemps arabe ». Conduite par Bernard-Henry Lévy, « BHL », cet intellectuel aux cheveux fous, vêtu d'une chemise blanche largement ouverte sur le torse et dont la plume se révèle aussi agile que le sens de l'Histoire étrié, la classe dirigeante occidentale affirma haut et fort que la liberté l'avait emporté sur la dictature, sur l'oppression, sur la violence. Elle prétendit, sans attendre la suite des événements, que les valeurs sur lesquelles s'étaient construites les démocraties européennes en un peu plus de deux siècles allaient enfin révolutionner l'Afrique pour y instaurer des régimes politiques respectueux de la liberté individuelle et collective.

Quatre années plus tard, qu'est devenue cette prédiction ?

Comme l'avaient annoncé les observateurs les plus avertis de la scène libyenne avant même que Mouammar Kadhafi fût assassiné, la Libye a sombré dans le chaos. Non seulement le Conseil national de transition, ce fameux CNT auquel les intellectuels français faisaient une cour assidue s'est révélé incapable d'endiguer la violence et donc de ramener la paix dans le pays, mais les tenants de l'Etat islamique ont entrepris d'y installer maintenant leur quartier général. Avec, comme conséquence immédiate, que leurs troupes, basées à moins de six cents kilomètres des côtes européennes, sont désormais capables de semer le chaos dans toute la partie sud du Vieux continent.

Passons rapidement sur le manque de clairvoyance dont ont fait preuve dans cette affaire les dirigeants occidentaux, tout spécialement le chef de l'Etat français d'alors, Nicolas Sarkozy. Passons également sur l'incompétence des services de renseignement et d'analyses stratégiques censés fournir à ces mêmes dirigeants les données nécessaires pour opérer le bon choix. Mais remarquons simplement que l'Europe va payer maintenant au prix fort le prix des illusions que répandaient à profusion les « bobos » de la rive gauche de la Seine, à Paris, et que relayaient tous les grands médias du Nord avec une complaisance ahurissante. L'Histoire, la grande Histoire, ne devrait jamais être écrite par des amateurs

Les Dépêches de Brazzaville

PIERRE NGOLO

«Le manque de tolérance enfreint à la bonne marche de la démocratie»

Le Parti congolais du travail (PCT), par la voix de son secrétaire général, Pierre Ngolo, a vigoureusement dénoncé, les mauvaises manies qui empiètent aujourd'hui sur la bonne marche de la démocratie.



Les militants du PCT face au secrétaire général

Pierre Ngolo a ainsi fustigé le 1^{er} décembre, le comportement de certains congolais qui n'ont pas fait montre de tolérance à l'égard de leurs égaux lors de la tenue du référendum constitutionnel. S'adressant aux cadres et militants du 7^e arrondissement Mfilou, le premier secrétaire du PCT a notamment déclaré que : « L'environnement n'était pas favorable à la libre expression qui permette à chacun de dire ce qu'il pensait et de faire le choix qu'il devait faire et ceci est à déplorer ». Ce dernier a rappelé aux uns et aux autres que le Congo est en démocratie.

Pierre Ngolo, a toutefois adressé une mention spéciale aux militants de Mfilou pour

avoir défendu le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 dans un environnement peu propice.

« Nous sommes en démocratie. Le PCT sous le président Denis Sassou N'Guesso a conduit le Congo à la démocratie pluraliste et c'est pour cela que nous avons beaucoup de partis et chaque parti est libre de mobiliser et chaque citoyen est libre de choisir le parti qui répond à son aspiration et nous devons faire à ce que cette liberté qui est une conquête de la démocratie soit toujours préservée et surtout défendue et que chacun en toute liberté s'inscrive dans le parti qui réponde à sa vision », a-t-il martelé.

Il a ensuite indiqué « Que cha-

cun, de façon libre s'installe là où il veut. C'est un acquis précieux que nous ne devons pas aliéner. Personne, a dit Pierre Ngolo n'a le droit de porter atteinte à la sécurité d'autrui et surtout pas le fait des différences d'approches politiques ».

Or, a souligné Pierre Ngolo, les acteurs politiques pratiquent encore l'intolérance, usent encore de l'intimidation, font encore recours à la violence alors que nous devrions comprendre que le choix que nous avons fait, celui de la démocratie pluraliste nous dicte des comportements, des valeurs. Valeurs d'acceptation de la différence, de justice. Ce qui veut dire que nous ne devrions plus vivre les scènes de violence.

« Nous devons désormais accepter la différence. Nous devons reconnaître à chaque citoyen la liberté de parler, de choisir. Là où le PCT est majoritaire, la minorité UPADS ne devait pas se sentir en insécurité. Elle est libre, elle jouit de la plénitude de ces droits.

Pareille pour le PCT. Là où il est minoritaire, cette minorité ne devait pas se sentir en insécurité du fait de l'intolérance de ceux qui sont majoritaires sinon, a dit Pierre Ngolo, on renonce à la démocratie. Or, Nous avons tous dit que la voix de la démocratie pluraliste est irréversible. Donc nous devons la faire. En démocratie ce sont les idées qui s'affrontent ce n'est plus la dictature », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi

Chef de production : François Diatoulou Mayola

Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DÉMOCRATIQUE

Joseph Kignoumbi-Kia-M'Boungou appelle de ses vœux « une gouvernance électorale consensuelle »

Le deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale et président de l'association La Chaîne a publié une lettre aux concitoyens à travers laquelle il interpelle les Congolais sur leurs divisions intestines suite au débat sur la Constitution et au référendum du 25 octobre 2015. Il préconise « la gouvernance électorale consensuelle » comme seule issue pour promouvoir l'unité nationale et la démocratie.



Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou

Selon Joseph Kignoumbi-Kia-M'Boungou, la responsabilité qui incombe à la génération d'hommes et femmes politiques actuels au Congo est de baliser le chemin d'une vraie union et d'un État véritablement démocratique dans lequel les règles établies sont scrupuleusement respectées.

Car, pense-t-il, « notre pays est resté malheureusement enlqué dans son péché originel de la méfiance et de la division Nord-Sud qui risque de nous enfoncer plus que jamais dans l'impasse si nous ne sommes pas individuellement et collectivement capables de nous ressaisir pour y mettre définitivement fin ».

« L'incapacité chronique de nos gouvernants à faire accéder chacun de nous à son rêve, celui d'avoir une meilleure vie et de participer pleinement à la gestion de la cité »

Mettre fin à cette méfiance suppose, selon l'auteur de la « lettre à mes concitoyens » que les parties qui se regardent en chien de faïence dialoguent sincèrement et fassent passer le Congo avant tous les autres intérêts. Mais, surtout qu'elles donnent une suite à ce qui est considéré comme « l'unique solution pour le Congo, dans le contexte de tensions politiques et de malaise social » : il s'agit de la gouvernance électorale consensuelle.

Joseph Kignoumbi-Kia-M'Boungou avait initié, courant octobre dernier, des négociations pour concilier les parties opposées à l'idée de changer la Constitution. Il pense que la gouvernance électorale consensuelle a été actée respectivement aux dialogues d'Ewo, de Dolisie et de Sibiti, mais elle ne doit pas seulement obtenir le consensus par de simples mots. Elle exige « des actes courageux de la part du gouvernement ».

Même s'il pointe du doigt « l'incapacité chronique de nos gouvernants à faire accéder chacun de nous à son rêve, celui d'avoir une meilleure vie et de participer pleinement à la gestion de la cité », le député de Sibiti se veut réaliste. Le souci de peaufiner la gouvernance électorale devrait avoir un impact sur le calendrier électoral.

« Avec un peu de recul et au regard du temps qui nous sépare de la prochaine élection présidentielle, prévue en juillet 2016, un glissement de calendrier est nécessaire pour mieux organiser notre gouvernance électorale », a-t-il estimé.

Thierry Nougou

CONGO/RDC

Un nouvel accord commercial en examen

En vue de lutter contre la fraude commerciale et le trafic des marchandises illicites entre le Congo et la République démocratique du Congo (RDC), un cadre juridique sera mis en place.

des deux Congo », a-t-il déclaré. Notons que cette approche, s'inscrit dans la vision des deux chefs d'Etats qui rêvent d'une Afrique



Une vue des experts à l'ouverture des travaux

Prélude à la commission spéciale mixte de commerce entre les ministères de tutelle des deux pays, les experts de ladite commission se sont réunis à Brazzaville du 2 au 3 décembre pour examiner ce nouveau projet.

« Les décideurs attendent de nos réunions présentes et à venir le balisage du terrain en vue de la définition et de la mise en place d'un environnement propice à la facilitation, la diversification et l'encouragement des échanges commerciaux », a indiqué le directeur général de l'Office congolaise de contrôle de la RDC, Assan Yengula Maktumy.

Les propositions qui découleront de ladite commission mixte devront également permettre d'instaurer à terme, entre les deux pays, une zone de libre-échange.

Car, pour la sécurisation des consommateurs et l'accompagnement des exportations des deux pays vers d'autres pays d'Afrique et du monde, les deux pays ont l'obligation de renforcer leur coopération en matière de contrôle de la qualité et d'évaluation de la conformité des biens et services, a souligné Assan Yengula Maktumy. Présidant la cérémonie d'ouverture, le directeur du cabinet du ministre congolais du Commerce et de l'Approvisionnement, Albert Samba, a relevé que si les deux peuples sont condamnés à vivre ensemble à travers plusieurs activités, « nous sommes tenus de réfléchir et d'agir ensemble pour faire de ce commerce un puissant facteur de revenus et de lutte contre la pauvreté et un levier de la croissance économique

mieux intégrée économiquement à travers des négociations officielles sur la zone de libre-échange continentale.

Rappelons qu'à l'issue de la 11^e session de la grande commission mixte de coopération entre le Congo et la RDC, tenue en 2008, plusieurs recommandations ont été formulées parmi lesquelles la réactualisation de l'accord commercial signé depuis 1978, devenu caduc.

À la suite de l'opération de police « Mbata ya Bakolo » relative au rapatriement des ressortissants de la RDC illégalement installés au Congo, les relations diplomatiques et commerciales entre les deux Etats ont été refroidies. Pour normaliser la situation, plusieurs rencontres bilatérales se sont tenues.

Lopelle Mboussa Gassia

PRCCE

Le gouvernement s'engage à soutenir le projet

Le président du comité du Programme de renforcement de capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE), Dominique Bemba, directeur de cabinet du ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé a assuré les partenaires de l'engagement pris par le gouvernement pour soutenir ce projet au cours de l'année 2016.

Il a expliqué que cet engagement s'explique par l'impact des activités du PRCCE en ce qui concerne les promoteurs des projets, les renforcements de capacités des entreprises, la création des richesses ainsi que la structuration du dialogue public-privé. Cette assurance a été donnée le 27 novembre, lors de la réunion du comité de pilotage organisée à Brazzaville.

L'ordre du jour a porté sur quatre

points notamment : la présentation des activités opérationnelles du projet ; la poursuite des activités du projet au cours de l'année 2016 ; la rétrocession des activités du PRCCE à la fin du projet ; les débats.

Dominique Bemba a rappelé la précédente réunion du comité de pilotage tenue en mai dernier. La particularité a été la présentation des activités du PRCCE et la fermeture prématurée en fin décembre 2015, de toutes les activités du Centre pour le développement de l'entreprise (CDE).

Il a, par ailleurs, expliqué que les chèques services et la mise en place des clusters dans la filière avicole avaient créé beaucoup d'histoire auprès des bénéficiaires. « A la date du 15 novembre 2015, nous étions déjà à 768 chèques services émis pour une valeur de 215 millions de francs Cfa. A la suite des négociations entre le gouvernement et l'Union européenne, il a été rappelé que les reliquats dépendant

du CDE d'un montant de 474 mille Euro soient affectés à la poursuite des activités les plus importantes du PRCCE au cours du premier semestre 2016 ».

Séance tenante, le coordonnateur du projet, Didier Akué a présenté le PRCCE.

Le budget engagé le 25 novembre 2015, s'élève à 2.282.478,48 euros, le montant des contrats signés 1.864.671,92 euros, le montant des factures payées 1.405.506,48 euros soit un décaissement de 62%.

Le projet comprend trois composantes : la composante qui concerne la politique commerciale, l'amélioration du climat des affaires et l'appui aux Petites et moyennes entreprises et très petites entreprises. Pour la mise en œuvre des composantes 2 et 3 du projet, poursuit-il, une convention avait été signée entre l'Union européenne et le CDE en juin 2013, pour une durée de trois ans.

Lydie Gisèle Oko

TRAVERSÉE DU PONT DE MIKALOU

Véritable calvaire après la pluie

Chaque fois qu'il pleut, on assiste de plus en plus à un spectacle désolant, à la traversée du pont de Mikalou, dans le 6^e arrondissement Talangai.

Ce 2 décembre, le spectacle était encore inédit, après la pluie qui s'est abattue la nuit de mardi à mercredi. En effet, lorsqu'il pleut, une importante bande de sable, occasionnée par des glissements de terrain, sur les montagnes situées vers la montée de Ngamakosso, descendent à flot sur la rue Louanda ainsi que sur les autres ruelles environnantes vers la chaussée. Cette importante couche de sable, extrêmement pâteuse et très épaisse, engloutit souvent la chaussée du rond-point jusqu'au pont de Mikalou, rendant la circulation automobile quasiment impossible, tant à la montée vers le lycée Thomas-Sankara qu'à la descente vers Mikalou.

Ainsi, pour allonger ce pont déjà vieux et presque affaissé, les femmes commerçantes, les élèves, les travailleurs et autres citoyens éprouvent de sérieuses

difficultés pour vaquer à leurs occupations quotidiennes. Un fonds de commerce pour des jeunes désœuvrés. Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, des jeunes désœuvrés y ont installé des passerelles, de gauche à droite du pont, en vue de faire traverser cette foule immense en difficulté, moyennant une somme de 100 F, 50F voire 25 FCFA. Hier matin, seuls les élèves en tenues scolaires sont passés sans verser le moindre jeton.

Par ailleurs, pour vite évacuer la foule, d'autres jeunes de Mikalou ont pris l'initiative de porter au dos les femmes mariées ou célibataires, les responsables de famille ainsi que d'autres personnes pour les sortir de cette zone, à condition de payer 200 FCFA. Des citoyens n'ayant pas assez d'argent préfèrent braver la boue, certains jeunes ont installé de seaux d'eau de chaque sortie du pont pour

leur permettre de nettoyer les jambes. Comme aucun service n'est gratuit, là encore il faut déverser au moins 25 F sinon 50 F, pour avoir accès au seau d'eau. À la fin de la journée, ces jeunes font des réelles recettes, leur permettant de subvenir à certains besoins, au grand désarroi des populations qui ne cessent de lancer les SOS à l'État. À l'issue de chaque pluie, la mairie de Talangai a toujours mobilisé des engins pour évacuer le sable afin de permettre aux véhicules de passer, mais la pluviométrie est tellement importante que cette municipalité semble être débordée. Il en faut des travaux de grande envergure. C'est ainsi que les regards restent tournés vers la Délégation générale aux Grands travaux pour une solution définitive.

Firmin Oyé



À chaque tombée de pluie, le Pont de Mikalou séparant les arrondissements 6 Talangai et 9 Djiri, donne du fil à retordre aux usagers sans distinction. Hier 2 décembre, ainsi que montre cette photo, la circulation était simplement arrêtée du fait de la coulée de boue, obligeant les automobilistes à rebrousser chemin à l'entrée comme à la sortie de Brazzaville nord, et les piétons à faire plutôt confiance à leurs jambes.

GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

Les chefs de village et de quartier de la Bouenza s'imprègnent de nouveaux concepts

Le préfet du département de la Bouenza, Célestin Tombé Kendé, a édifié, le 28 novembre à Madingou, les chefs de village et de quartier sur les notions de la gestion axée sur les résultats (Gar) et la gestion communautaire.

La thématique développée a porté sur : « chefs de village et de quartier face aux enjeux de la nouvelle République ». Cinq cent vingt-deux chefs de quartier et de village des dix districts de la Bouenza et de la commune de Nkayi ont répondu à l'appel du préfet sur cinq cent vingt-quatre représentants attendus à cette rencontre.

D'emblée, il a été question pour le préfet de la Bouenza d'apporter des explications aux animateurs de relais pour améliorer leur savoir, leur manière de gérer leurs entités respectives au moment où les communautés de ce département s'approprient à accueillir la municipalisation accélérée et se préparent pour la réussite des festivités de la célébration du 15 août 2016.

Face à ses collaborateurs, le préfet de la Bouenza a rappelé que la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats initiée par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, vise entre autres la bonne gouvernance des entités administratives et le développement local.

Entre participants, les débats ont porté sur la gestion administrative des villages et quartiers. A ce sujet, le secrétaire général du département,

Ferdinand Itoua Odicka, s'est référé au décret 2010-792 du 31 décembre 2010 pour expliquer les attributions de ce texte administratif.

Les différents orateurs ont ar-



Ferdinand Itoua Odicka, Célestin Tombé Kendé et Jean Kouka

gumenté sur l'importance et les missions de la police, des voiries, de l'état civil, du recensement administratif, du développement local ainsi que la nécessité des opérations électorales.

Selon le vice-président du conseil départemental, Jean Kouka : « Le chef de village ou de quartier est le protecteur ou le mécène de sa circonscription administrative ». Ajoutant : « Le développement local consiste à changer les conditions de vie des po-

pulations en comparaison à ceux du reste du pays », a-t-il commenté.

Pour développer les villages et quartiers, le préfet a insisté sur la mise en œuvre des projets collectifs, citant en exemple l'expérience des comités de gestion et de développement communautaire (CGDC).

Au terme de la réunion, le pré-

fet de la Bouenza a indiqué que toutes ces expériences ouvrent la voie à la nouvelle République.

Il a de même commenté que les innovations apportées par la nouvelle loi fondamentale qui se résume selon lui à : la nécessité de préserver la paix, l'unicité de l'Etat, la notion du premier ministre chef du gouvernement, la reconnaissance de l'opposition politique et la constitutionnalisation des conseils consultatifs.

Fortuné Ibara et
Jadice De Koussoungani

SANTÉ PUBLIQUE

Des PVVIH victimes de la stigmatisation et de la discrimination au Congo

Exclusion des manifestations sociales et familiales, insulte, harcèlements, menaces verbales et physiques, honte, culpabilité, blâmes de soi, mésestime de soi; tels sont, entre autres, les maux auxquels les personnes vivant avec le VIH (PVVH) font face au Congo.

Selon les résultats d'une étude menée cette année au Congo par l'Onu-sida, le gouvernement et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les conséquences de ces expériences de discrimination et de stigmatisation sont à l'origine de beaucoup de maux. Il s'agit notamment du changement de lieu de résidence, la perte d'emploi, le refus d'opportunité d'emploi, l'interdiction d'accès aux institutions d'enseignement, aux services de santé, l'arrêt de travail et bien d'autres.

« Nonobstant les progrès enregistrés, les résultats de l'étude qui viennent de nous être présentés, de même que les statistiques révélant que l'Afrique subsaharienne continue d'être la région la plus touchée avec 1,4 million de personnes infectées chaque année et près de 800 000 décès dus au VIH rien qu'en 2014, d'importants défis restent encore à relever », a rappelé la représentante de l'OMS au Congo, le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo, précisant que la lutte contre la discrimination et la stigmatisation constitue un défi de taille.

D'après elle, la vulgarisation et la mise en œuvre de la loi du 30 janvier 2011, portant lutte contre le VIH-sida et protection des droits de personnes vivant avec le VIH, serait un atout majeur dans cette perspective. C'est ainsi qu'elle a noté l'urgence pour le Congo d'élaborer un plan stratégique de réduction de la stigmatisation et de la discrimination qui permettra aux partenaires au développement d'appuyer le pays en la matière.

La représentante de l'OMS a ensuite recommandé aux autorités de renforcer la prise en charge médicale et psychologique des personnes vivant avec le VIH afin d'améliorer leur santé. Elle a enfin suggéré la poursuite des actions de prévention par la sensibilisation au VIH en vue du dépistage universel (au moins 90% des personnes vivant avec le virus connaissent leur statut), et que 90% des gens diagnostiqués avec le VIH soient sous traitement antiviral. Cela pour parvenir à la suppression de la charge virale chez 90% des personnes sous traitement.

Rappelons que la présentation des résultats de cette étude, qui a concerné quelques départements dont Brazzaville, la Lékoumou, les Plateaux, s'est faite le 1er décembre en présence du ministre de la Santé et de la Population, François Ibovi, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida. Le thème retenu sur le plan international est « Sur la voie rapide pour mettre fin au sida », alors qu'au Congo, l'évènement est placé sur le thème « Objectif zéro : zéro nouvelle infection à VIH ; zéro décès lié au sida ; zéro discrimination », conformément à la campagne 2011-2015.

Parfait Wilfried Douniama

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« L'homme politique regarde à la prochaine élection là où l'Homme d'État regarde à la prochaine génération »

James Freeman Clarke, théologien américain du XIXe siècle, cité dans Jeune Afrique, 22 octobre 2015

« Si les Banques Centrales étaient réellement indépendantes c'est-à-dire appartenaient aux Etats et non à des organismes privés, le résultat serait très différent. On aura droit à des politiques économiques et fiscales plus favorables au public. »

Amouzou Mehenou, Journal du Cameroun.com, 04 novembre 2015

« La démocratie médiatique favorise l'inertie, les groupes d'intérêts, la stérilité des alternances. »

Dominique de Villepin, ancien Premier ministre et ministre des Affaires étrangères (France), Le Monde diplomatique de décembre 2014

« La maturité, c'est d'apprendre de ses erreurs. Être plus vigilant. On a subi une fois. On ne peut pas subir une seconde fois. »

Ouided Bouchamaoui, patronne des patrons tunisiens (Utica), Le Point, 19 octobre 2015

« L'Etat d'urgence ne signifie nullement absence de l'Etat de droit ».

Paul Molac, député français du Morbihan, Assemblée nationale, 1er décembre 2015

Brazzaville et Pointe-Noire face à la montée du grand banditisme

Des agressions physiques de personnes innocentes sont en recrudescence dans certains quartiers périphériques de Brazzaville et Pointe-Noire, montrant que les deux principales villes du Congo font face, depuis quelque temps, à la montée du grand banditisme urbain. Sur le terrain, les forces de police font ce qu'elles peuvent pour endiguer le phénomène, non sans rappeler qu'en l'occurrence, elles doivent doubler d'efforts.

Dans l'opinion, les noms « bébés noirs », ou encore « bébés rouges », pour désigner les groupes de gangs qui opèrent de nuit et parfois en plein jour dans les quartiers de Brazzaville notamment sont égrenés sans arrêt. Sans que l'on sache quelles sont les motivations réelles de ces brigands parmi lesquels se trouveraient des adolescents. Armés de machettes, de couteaux, de barres de fer et de gourdins, ils sont prêts à en user pour porter des coups et bles-

opérait au quartier Culotte du deuxième arrondissement Mvou-Mvou, le second accumulait des forfaits à Mongo-Mpoukou, Mpaka, Tchiali et Patra.

A Brazzaville, plusieurs cas similaires sont signalés de façon récurrente au quartier Jacques Opangault, à Talangaï. D'après les témoignages, ces bandes de gangsters semblent être parvenues à tenir en respect une population apeurée qui ne sait à quel saint se vouer. Ces bandits ne font pas leurs

A côté de ces bandes de crapules plus ou moins attirés par le téléphone portable, la petite pièce de monnaie ou la petite coupure du billet de banque enfouis dans le sac de leur victime, Brazzaville et Pointe-Noire sont peut-être désormais confrontées à une autre race de criminels. Le 10 août passé, faisant le point sur l'agression d'un homme à Madibou, dans le 8è arrondissement de Brazzaville, le porte-parole de la police rappelait la présence d'un groupe appelé « Araignée » soupçonné d'être à l'origine de cette agression. Supposé travailler de connivence avec un autre gang opérant à Pointe-Noire, « Araignée » envisageait, disait-on, de mener quelques opérations violentes contre certains lieux publics dans les deux villes. Quelques membres du groupe avaient été interpellés tandis que leur meneur avait réussi à s'enfuir. Dans un communiqué de presse rendu public le 1er décembre, la direction générale de la police a signalé des attaques à l'arme automatique, la veille, des commissariats de Police de Massengo et Nkombo dans la périphérie nord de Brazzaville. Elle a averti que « des dispositions pour renforcer les mesures de sécurité ont été prises pour garantir la paix et la sécurité des populations ».

A l'évidence, sans tirer insidieusement le parallèle entre l'omniprésence des « bébés noirs ou rouges » dans les quartiers de Brazzaville et Pointe-Noire et les derniers événements tels que présentés par la police, il y a lieu de s'interroger sur leur apparente coordination. Sans oublier de signaler la psychose qui s'empare des populations dans les deux villes devant ce banditisme grandissant.

La Rédaction

Selon la police, des dispositions pour renforcer les mesures de sécurité ont été prises pour garantir la paix et la sécurité des populations.

sures, extorquer de l'argent, ravir des sacs à main, des téléphones portables de leurs victimes qu'ils peuvent au besoin agresser mortellement. Quand ce n'est aux paisibles citoyens directement, ils s'en prennent aux câbles de la société nationale d'électricité en les sectionnant pour ensuite les revendre.

Au mois de juillet dernier, à Pointe-Noire, neuf membres d'un gang avaient été arrêtés par la police. Ils écumaient les quartiers Matendé, Saint-Pierre et Rex, opérant presque de la même manière que ceux de Brazzaville. Toujours dans la capitale économique, deux autres gangs de six et quatre acolytes présumés ont été appréhendés il y a quelques semaines en novembre. Constitués de jeunes âgés entre 16 et 25 ans, le premier groupe

victimes que dans le sixième arrondissement de la capitale. Le 5 août, ils avaient été signalés tard dans la nuit, à Mfilou, dans le septième arrondissement. Le souvenir reste vivace dans les esprits des femmes à qui ils avaient ravi des sacs à main, un tenancier d'une cabine téléphonique avouant à son tour avoir été sommé par ces derniers de leur rétrocéder sa recette du jour ainsi que trois téléphones portables. Le 10 novembre, dans le quartier de Texaco la Tsiémé à Talangaï, des brigands ont semé la terreur dans plusieurs rues, notamment vers la Paroisse Saint-Augustin, blessant quatre personnes dont trois femmes. La police appelée au secours avait pu mettre la main sur trois assaillants, alors qu'ils seraient quelques dizaines au total.

ABONNEZ-VOUS
Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville
 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire
 Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
 Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Développer une communication efficace avec son équipe et sa hiérarchie	3 jours	7 au 9 décembre 2015
Gagner du temps et gérer ses priorités	3 jours	14 au 16 décembre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



REVENDEICATIONS SOCIALES

Les agents de la santé menacent d'aller en grève

La décision a été prise le 2 décembre à l'issue de l'assemblée générale tenue à la direction départementale de la santé de Brazzaville, sous la présidence d'Albert Gnagna, secrétaire général de la Fédération nationale des agents de la santé et des affaires sociales (Fenasas)

Les agents évoluant au ministère de la Santé, réunis au sein de la Fenasas, syndicat affilié à la Confédération syndicale des travailleurs du Congo, ont dans une déclaration rendue publique, demandé aux ministres en charge de la Santé et des Finances de signer les textes d'application du décret portant sur leur statut particulier. « Nous demandons aux deux ministres de procéder à la signature de cet arrêté avant le 10 décembre 2015 dernier délai, dont l'application aura lieu le 1er janvier 2016. Dépassé ce délai,



Les participants ; crédit photo Adiac

les travailleurs de la santé observeront une grève illimitée sur toute l'étendue du territoire national, à compter du 11 décembre 2015 à 7 heures précises, jusqu'à l'aboutissement de cette revendication », ont-ils souligné, mettant en garde le

gouvernement sur des éventuelles conséquences qui en découleront.

Prenant à témoin l'opinion nationale et internationale, les participants ont également mis en garde toute forme de récupération politicienne de leur revendication sociale.

Rappelons que les agents du ministère de la Santé et de la population figurent parmi les rares fonctionnaires de l'Etat qui sont payés à l'indice 300. « Nous sommes aujourd'hui payés au point d'indice 300, mais lorsqu'un statut particulier est publié et mis à la

disposition d'un corps de métier, obligatoirement, il faut un arrêté d'application pour payer les primes et indemnités spéciales à la profession », a expliqué le Martin Abia, membre du secrétariat permanent de la Fenasas.

Les Dépêches de Brazzaville

LUTTE CONTRE LE SIDA

Le Fnuap milite pour la fin de la pandémie d'ici à 2030

Dans une déclaration rendue publique le 1^{er} décembre à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le directeur exécutif du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), le Dr Babatunde Osotimehin, a fait un plaidoyer en faveur des adolescentes et des femmes

Selon le Dr Babatunde Osotimehin, le VIH a un impact sur les adolescentes et les jeunes femmes. « Elles sont vulnérables en raison de la violence, des mariages d'enfants, de l'absence d'éducation sexuelle complète, de leur impuissance à négocier des pratiques sexuelles sans risques, et du manque d'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, notamment les préservatifs, le dépistage du VIH, des IST et les conseils ainsi que le traitement en la matière »,

a déploré le directeur exécutif du Fnuap.

Il a également épinglé quelques causes qui empêchent les femmes et les filles d'avoir accès à l'information et aux services en matière de santé sexuelle et de la reproduction. Il s'agit notamment des normes sociales restrictives. D'où la nécessité de mutualiser les efforts pour changer les normes en la matière et faire en sorte que les communautés soutiennent les jeunes femmes et les filles. « Les personnes vivant avec le VIH et les groupes de population-clef exposés doivent aussi être mis en mesure d'aider à mettre fin à la stigmatisation, à la discrimination et à la violence. Et il faut plaider pour l'abolition des lois répressives et élargir l'accès aux ser-



Dr Babatunde Osotimehin vices judiciaires et de santé sexuelle et reproductive », a-t-il poursuivi.

C'est ainsi que le Fnuap s'est dit favorable quant à un investissement accru

dans les services intégrés de lutte contre le VIH, de santé sexuelle et reproductive, notamment pour l'élimination de la transmission mère-enfant, et des progrès sont en cours. Il a, par ailleurs, souligné l'importance de mettre davantage l'accent sur la prévention du VIH, la planification familiale pour les femmes vivant avec le VIH. Ce qui permettra de réduire le nombre de nourrissons séropositifs. « Prévenir et gérer le VIH demeure un point central des stratégies mondiales conçues pour améliorer la santé des femmes, des enfants et des adolescents. Les objectifs de développement durable nous appellent à ne laisser personne en arrière. Il est nécessaire d'investir dans les données et les services au niveau local pour

faire en sorte d'atteindre les plus vulnérables », a ajouté le Dr Babatunde Osotimehin. Le Fnuap a enfin marqué sa disponibilité d'aider les gouvernements et les organisations communautaires à renforcer les services intégrés de santé maternelle et infantile ainsi que les interventions dirigées au niveau communautaire. « En centrant notre action sur ce qui donne des résultats et en agissant de concert, nous pouvons mettre fin au sida d'ici 2030 », conclut la déclaration, indiquant que le VIH qui est une menace mondiale continue de poser un immense problème en Afrique, surtout en Afrique subsaharienne, où des communautés ont été ravagées par le sida.

P.W.D., Eldivert Jumela Bongo et Graziela Mafumba





Assurances et Réassurances du Congo

Assurance Incendie	Assurance Scolaire
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisque Habitation	Assurance Maladie
Assurance Globale Banque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise
	Etc...

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés!!

Agence BZV : Avenue Amilcar Cabral - Tél : +242 22 281 53 89 / 22 281 16 90
 Agence PNR : 129, Avenue Fayette Tchitembo - Tél : +242 22 281 40 67 / 94 12 88
 Email : arc@arc-congo.cg - www.arc-congo.cg

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

DROITS DE L'HOMME

La situation de l'enfant congolais présentée à Addis-Abeba

Conduite par la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Emilienne Raoul, la délégation congolaise à la 26e session du Comité d'experts africains sur les Droits et le Bien-être de l'enfant, tenue le mois dernier, avait pour mission de répondre aux préoccupations du Comité sur la situation de l'enfant au Congo, a-t-on appris d'un communiqué de presse du ministère

Ces assises ont été organisées dans la capitale éthiopienne dans le cadre de l'application de l'article 43 de la charte africaine des droits de l'enfant. Composée, entre autres, du directeur général des affaires sociales, Jean Clotaire Tomby, et du directeur de l'enseignement primaire, Raphaël Wando, cette délégation a notamment répondu à plus d'une soixantaine de questions, toutes liées à la situation de l'enfant au Congo. Ceci après la lecture de la déclaration liminaire de Mme la cheffe de mission, au nom du gouvernement de la République du Congo. En effet, Emilienne Raoul a présenté le contexte économique et social du Congo de 1993 à nos jours. « En effet, au sortir de la période des troubles sociopolitiques et de guerre civile (1993-1999), le gouvernement a fait face à des situations d'urgence : retour de 800 000 déplacés internes dans un état de santé déplorable, victimes d'importantes pertes de biens et de parents ; le pays a connu la destruction de biens publics et privés, la recrudescence de plusieurs

maladies, la chute de la fréquentation scolaire, la multiplication des situations de

rupture sociale au sein des familles occasionnant plusieurs catégories d'enfants vulnérables », rapporte le communiqué. Face à cette situation, poursuit le communiqué de presse, les communautés nationale et internationale se sont mobilisées pour atténuer les souffrances de tous genres. Elles ont également calmé les tensions sociales et politiques, créé les conditions de reconstruction tant physique, écono-



La délégation congolaise présentant la situation nationale

maladies, la chute de la fréquentation scolaire, la multiplication des situations de

rupture sociale au sein des familles occasionnant plusieurs catégories d'enfants vulnérables », rapporte le communiqué. Face à cette situation, poursuit le communiqué de presse, les communautés nationale et internationale se sont mobilisées pour atténuer les souffrances de tous genres. Elles ont également calmé les tensions sociales et politiques, créé les conditions de reconstruction tant physique, écono-

maladies, la chute de la fréquentation scolaire, la multiplication des situations de

maladies, la chute de la fréquentation scolaire, la multiplication des situations de

maladies, la chute de la fréquentation scolaire, la multiplication des situations de

maladies, la chute de la fréquentation scolaire, la multiplication des situations de

maladies, la chute de la fréquentation scolaire, la multiplication des situations de

maladies, la chute de la fréquentation scolaire, la multiplication des situations de

maladies, la chute de la fréquentation scolaire, la multiplication des situations de

QUESTION D'ACTUALITÉ

Par divers moyens les lecteurs des Dépêches de Brazzaville font remonter vers nous des questions de bon sens que tout le monde se pose plus ou moins directement. À compter de ce jour nous publierons chaque jeudi dans notre quotidien l'une ou l'autre de ces questions auxquelles nos lecteurs sont appelés à répondre en respectant strictement les règles suivantes : texte court (100 mots au maximum) et courtois (ni insulte, ni grossièreté)

Notre adresse : E-mail : <lesdepechesbzv@gmail.com>

*Qu'attendons-nous de la COP 21 ?

La conférence de Paris sur les changements climatiques a lieu du 30 novembre au 11 décembre 2015. Sur les cinquante pays vulnérables aux dérèglements climatiques trente-six se trouvent en Afrique subsaharienne et pourtant sa part dans l'émission de gaz à effet de serre dans le monde n'est que de 4,55%.

Quelle est la part de responsabilité des pays industrialisés, où en est le Fonds vert pour le climat créé en 2010, comment protéger le continent africain qui pollue moins mais qui subit plus qu'une autre partie du monde les bouleversements climatiques ?

*Réponse à la question : Pourquoi le silence face aux nuisances sonores? (LDB. n°2469 du jeudi 26 novembre 2015).

Marel Jovin Kiyindou <marelkiyindou@gmail.com>

«Bonjour,
Sachez tout simplement que sur 100% des lois votées dans mon pays, j'en suis pas sûr que 5% sont appliquées !
Le problème se situe donc au niveau des autorités qui refusent de les appliquer. Le jour qu'ils vivront ce que nous vivons, ils les appliqueront.
Merci.

VIH-SIDA

Dix mille préservatifs à distribuer en décembre 2015

L'Association monde action (AMA) a lancé, le 01 décembre à Brazzaville, une campagne de sensibilisation des jeunes adolescents au VIH-Sida pour célébrer la Journée mondiale de lutte contre cette pandémie.

L'objectif poursuivi consiste à distribuer dix mille préservatifs durant le mois de décembre afin de contribuer à la réduction du risque de vulnérabilité des jeunes et des adolescents très exposés à cette pandémie.

En terme de résultats attendus, l'approche mobile adoptée ambitionne 500 personnes par site pour inculquer les informations sur la prévention et 10.000 pièces de préservatifs

dont 2000 féminins à distribuer gratuitement.

Pour y parvenir, une stratégie mobile consistant à distribuer les préservatifs masculins est adoptée par l'association pour atteindre la cible souhaitée. Cent jeunes formés sont déployés dans les quartiers pour mettre en œuvre la stratégie préférée par l'AMA afin d'accéder aux quinze sites retenus pour cette campagne.

Selon les témoignages recueillis auprès de Sahara Kotela et Grâce Ikobo, deux prestataires de l'AMA, les stéréotypes coutumiers restent encore dominants pour vaincre le fléau du Sida dans la société congolaise. Car,

dont 2000 féminins à distribuer gratuitement.

dont 2000 féminins à distribuer gratuitement.

dont 2000 féminins à distribuer gratuitement.

AFRIQUE-PRESSE

L'ACI veut élargir son audience

C'est dans cet élan que le directeur général de l'Agence congolaise d'information (ACI) Anasth Wilfrid Mbossa a parafé, les 26 et 27 novembre derniers à Rabat au Maroc, deux accords stratégiques avec l'Agence marocaine de la presse (MAP) et l'Agence ivoirienne de presse (AIP).

Le but est d'échanger les informations et de peaufiner les accords liés à la formation des agents et à l'équipement technique des structures. « L'ACI a trouvé par ces accords, une occasion d'éclorer son image et de dresser si haut l'image et le niveau de son audience », a déclaré le directeur général de cette agence gouvernementale.

Signés à l'occasion de la première assemblée générale de la Fédération atlantique des agences de presse africaines (FAAPA), ces accords constituent une étape importante dans le

processus de renforcement de la coopération sud-sud et de la consolidation du partenariat stratégique en vue de faire face aux défis de l'heure. « La FAAPA est loin d'être uniquement une plateforme purement technique d'échange et de réflexion, mais il s'agit d'une alliance des visions, des ambitions et des aspirations à la prospérité », a fait savoir le ministre marocain de la Communication, Mustapha El Khafi. Et le président de la FAAPA Khalil Hachimi Idris de relever : « Qu'il était fondamental d'accorder plus d'importance à la concertation et à la coordination entre nos agences de presse dans tous les domaines d'intérêt commun, notamment dans les secteurs de l'information, du multimédia et de la formation des ressources humaines ».

Fortuné Ibara

AGENDA 2063 DE L'AFRIQUE

Les décideurs congolais sensibilisés sur la vision globale de développement du continent

Un atelier sur l'appropriation et l'internalisation des objectifs de l'Agenda 2063 dans les plans nationaux s'est ouvert mercredi au siège du ministère du Plan et de l'Intégration. Cette rencontre avait pour but de sensibiliser les populations et institutions sur le bien-fondé de ce vaste programme panafricain.

Cinquante ans après la création de l'organisation panafricaine, l'Afrique a décidé de se tourner résolument vers les cinquante prochaines années pour réaliser à l'horizon 2063, la transformation structurelle de l'économie du continent. C'est ainsi qu'après l'approbation de cet Agenda par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), lors de la commémoration du cinquantenaire de l'organisation panafricaine, une stratégie a été mise en place pour sensibiliser la population africaine dans toutes ses composantes de manière à ce qu'elle puisse s'approprier cet ambitieux programme et sa mise en œuvre.

L'Agenda 2063 est un plan qui vise la transformation socio-économique structurelle et une croissance inclusive et durable de l'Afrique. Dans ce programme, les dirigeants africains se sont engagés à mettre en œuvre une vision panafricaine : « une Afrique intégrée, prospère et en paix, pilotée par ses propres ressortissants et représentant une force dynamique sur la scène internationale ».

Ce programme projette de favoriser le développement du continent dans huit domaines prioritaires parmi lesquelles figurent



Michel Niama, Pascal Bobassa-Ebalé et Jacques Mukwende

le programme d'intégration du continent, celui portant sur son développement économique et social, la paix et la sécurité. A cela s'ajoutent la gouvernance démocratique et la place de l'Afrique dans le monde. Il sera mis en œuvre à travers dix plans quinquennaux sur l'horizon de 50 ans. La mise en œuvre de l'Agenda va démarrer, en ce qui concerne son premier plan décennal, avec l'exécution de 12 projets phares. Il s'agit entre autres du Réseau

intégrés de trains à grande vitesse, du Projet de barrage hydroélectrique du Grand Inga, du marché aérien unique pour l'Afrique, de la zone de libre-échange continentale, de la mise en place des institutions financières internationales et de la nécessité de faire taire les armes d'ici 2020.

Pour réaliser ce rêve dont les aspirations ont été identifiées par des Africains de différentes origines, y compris ceux de la diaspora, les dirigeants africains

comptent sur la mobilisation des ressources intérieures de leurs Etats. Ils comptent également sur un certain nombre de par-

tenariats stratégiques visant à soutenir ce processus de développement, notamment des partenariats conclus avec l'Union européenne, le Japon, l'Inde, la Ligue arabe, l'Amérique du Sud, la Turquie, et la Corée pour ne citer que ces exemples.

dans un premier temps, son Programme national de développement (PND) 2012-2016. Ce plan de développement se base sur 7 grappes : agriculture et agro-industrie, forêt et industrie de bois, bâtiments et matériaux de construction, tourisme et hôtellerie, mines, pétrole et hydrocarbures, services financiers. Ouvrant les travaux de l'atelier, le directeur de cabinet du ministre du Plan et de l'Intégration, Pascal Bobassa-Ebalé a salué les efforts consentis par l'Afrique pour œuvrer à « l'accélération de la mondialisation des économies ».

« Face à cette dynamique irréversible, l'on assiste à travers le monde, à des groupements économiques régionaux. L'Afrique n'est pas restée en marge de cette évolution qu'est l'intégration régionale même si les résultats restent mitigés avec des disparités selon les régions », a dit Pascal Bobassa-Ebalé. Il s'exprimait en présence du chef de la délégation de la commission de l'UA, Jacques Mukwende et du directeur général de l'Economie, Michel Niama.

Ont pris part à cette rencontre, les parlementaires, les représentants de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, ceux du Conseil économique et social, les membres de la coordination de l'Agenda 2063, etc.

Nestor N'Gampoula




C'est déjà les Fêtes à Médical Optique!

Du 1^{er} au 31 Décembre

Monture + Verres + Consultation

à partir de **45 000fcfa**

* Offre valable uniquement pour les montures sunoptic

Bonnes Fêtes de Fin d'Année à Tous!!

Pour toute information, appeler le 06 639 14 14 / 06 922 49 49



Appui à la promotion et au développement de l'éducation des enfants et des jeunes en vue de leur participation à l'émergence et au développement socio-économique du Congo



du CPI à la Terminale

**Cahiers - Bics - Règles
Cartables - Crayons
Trousse - ...**

Partenaires : **MEPSA-JEC** (Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, chargé la Jeunesse et de l'Education Civique)
METPFQE (Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et l'Emploi)

Promouvoir l'éducation des enfants et des jeunes en vue de leur participation à l'émergence et au développement socio-économique du Congo

- Fournir 350 000 kits scolaires aux élèves du primaire, du collège et du lycée
- Contribuer à favoriser l'accès des enfants à l'éducation
- Aider les familles à acquérir des fournitures scolaires pour leurs enfants

Courriel: info@perspectivesavenir.org - Site : www.perspectivesavenir.org

Suivez-nous sur : [Facebook](https://www.facebook.com/Fondation-Perspectives-d-Avenir) Fondation Perspectives d'Avenir [Twitter](https://www.tweet.com/FPA242) @FPA242 [YouTube](https://www.youtube.com/channel/UC...) perspectivesavenir



Changement climatique, responsabilité historique et promesses financières des pays développés

Signée en 1992, la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) reconnaît à la fois la responsabilité historique des pays développés dans la création du problème, et leur responsabilité à mener les efforts pour y remédier. Une reconnaissance reconnue dans les principes fondateurs du traité de la CCNUCC, à savoir l'équité et les « responsabilités communes mais différenciées »

Les pays en développement en général, l'Afrique en particulier, ont toujours rappelé leur droit à la croissance et invoqué la responsabilité morale de l'occident à réduire les émissions de GES. Dans leur transition vers une croissance durable, ils demandent de l'aide et du soutien financier et technologique de la part des pays développés, qui tardent à se mettre en place depuis leur engagement à Copenhague en 2009.

Les différentes négociations sur le climat ont vu les pays développés ignorer avec beaucoup d'aisance leur « responsabilité historique » et mettre sur le dos des pays pauvres la responsabilité de répondre au changement climatique. La COP21 va-t-elle faire un effort de reconnaissance ?

Le président américain, Barack Obama a, pour la première fois, reconnu aux yeux du monde, le « rôle et la genèse historique du problème » des Etats-Unis dans le réchauffement climatique, et serait prêt « à assumer [les] responsabilités de son pays pour le régler ».

Pour la première fois, au Bourget, on a pu noter un besoin d'ambition des

mesures de réduction des émissions des pays développés. Le président chinois Xi Jinping pense que « lutter contre le changement climatique, est une mission dont l'ensemble de l'humanité doit se saisir ». A son tour, le président de la COP21 Laurent Fabius, a scandé : « ensemble, faisons de la Conférence de Paris le succès historique que tout le monde attend ».

A Cancun, il y a eu un engagement volontaire de chaque pays de transformer ses objectifs nationaux, engagements quantifiés, annoncés et vérifiés mais sans pénalité pour les pays pollueurs. Puis, tous les pays ont donné leur quitus pour « une contribution nationale » exposée par chacun des chefs d'Etat et de gouvernement présents au Bourget, pour un accord universel à l'horizon 2020. Pour certaines délégations africaines, il reste aujourd'hui encore beaucoup d'incertitudes autour du processus de contrôle de ces contributions et en particulier autour des critères pour juger si une contribution nationale est juste et suffisamment ambitieuse. Plus fondamentalement, elles notent que le statut juridique de l'ac-

cord n'est pas encore déterminé.

Dans ce contexte, les pays en voie de développement en général, les pays les moins avancés en particulier et les petits États insulaires, sont inquiets de savoir si le réchauffement climatique pourra être limité à moins de 2°C. « Les négociations internationales se sont souvent focalisées délibérément sur les émissions actuelles des GES de chaque pays, plutôt que sur les émissions historiques », a déclaré un délégué. Il pense que les émissions historiques doivent rester un indicateur fondamental pour déterminer les actions que chaque pays doit prendre pour répondre au changement climatique. Il craint que les discussions « s'achoppent sur l'opposition des pays développés à son utilisation comme seul indicateur, pour déterminer les responsabilités en

matière de changement climatique ainsi que pour évaluer la capacité des pays à faire face au changement climatique », notant une position historique pour les pays en développement. Ajoutant : « les pays en développement sont pour le principe d'équité mais aussi de différenciation ». Il invite les Etats-Unis à prendre le leadership de cette lutte et suivis par l'Union européenne (UE).

« Une compréhension commune de la définition de la responsabilité historique est essentielle pour l'évaluation des contributions nationales de chaque pays en 2015. Il est impératif que les pays en voie de développement, défendent le principe d'équité, en incluant la responsabilité historique comme indicateur majeur », a-t-il conclu. L'autre point important des discussions concerne les promesses finan-

cières. La chancelière allemande, Angela Merkel a appelé les pays riches à tenir leurs promesses de verser tous les ans aux pays pauvres 100 milliards de dollars dès 2020 pour les aider à faire face au changement climatique. « Les dégâts passés dus au changement climatique sont une responsabilité qui nous incombe. La COP21 est une occasion de faire de nos belles théories une réalité en réduisant les températures et en évitant qu'elles dépassent 2°C. Nous savons que les petits Etats insulaires risquent de dire ça ne suffit pas », a indiqué Angela Merkel.

Ces deux sujets, la responsabilité histoire et les promesses financières font des pays en développement, l'Afrique y compris un maillon essentiel de la réussite ou de l'échec de la COP21.

Noël Ndong

Paris promet deux milliards d'euros d'ici 2020 pour le secteur des énergies renouvelables en Afrique

Le mardi 1^{er} décembre, lors d'un mini sommet informel avec une douzaine de chefs d'Etat africains, dont Denis Sassou N'Guesso, au cours duquel ont notamment été abordées les questions de désertification et d'assèchement du lac Tchad, la France a promis d'apporter deux milliards d'euros, d'ici à 2020, au secteur des énergies renouvelables en Afrique. Ainsi « La France veut montrer l'exemple » en réglant une partie de « la dette écologique » des pays riches envers ce continent.

Cet engagement financier, qui dépasse de 50% les financements de ces cinq dernières années, représente « une part très substantielle » du financement de la France en matière de réchauffement climatique. Ce financement doit être porté de 3 à 5 milliards d'euros par an d'ici à 2020.

Cependant, les dirigeants africains ont affirmé à l'unisson que cet engagement n'était pas suffisant. Après avoir rappelé que l'Afrique était responsable de seulement 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, les chefs d'Etat ont énoncé, tour à tour, les maux dont leurs

pays étaient victimes; assèchement des fleuves, conséquences agricoles désastreuses, pauvreté, migrations climatiques mais aussi terrorisme, étroitement lié, selon le président nigérien Mahamadou Issoufou, à l'assèchement du lac Tchad.

La présidente de la commission de l'Union Africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, a appelé quant à elle, à la reconnaissance d'une « responsabilité différenciée qui tient compte des capacités de chacun », pays développés et émergents.

Les présidents Alpha Condé de Guinée et Macky Sall du Sénégal ont tous deux demandé que la

communauté internationale détermine, avant l'issue du sommet, des sommes précises qui seront allouées aux projets portés par le continent, à l'instar de la « Grande muraille verte », barrière végétale destinée à contenir l'avancée du désert. Pour ces projets « d'adaptation » aux conséquences du réchauffement climatique, la France « triplera progressivement ses engagements bilatéraux en Afrique, pour atteindre 1 milliard d'euros par an en 2020 », a promis aussi l'Elysée.

L'Afrique qui semblait divisée lors de la conférence sur le climat de 2009, à Copenhague, a abordé la COP21 en présentant un front uni. Elle réclame un soutien financier conséquent ainsi que des transferts de technologie pour apporter une électricité verte aux 700 millions d'Africains qui en sont privés.

Melissa Kerim Dikeni

François Hollande et Barack Obama coprésident le lancement de « la Mission innovation »

Les présidents français François Hollande et américain Barack Obama, ont coprésidé le lancement de l'initiative « Mission innovation » dans laquelle est engagé Bill Gates. Ce dernier tente d'enrôler les Etats et les investisseurs privés pour renforcer le financement des énergies propres.

L'enjeu est de rassembler suffisamment les moyens financiers pour financer les énergies propres. Cette initiative est constituée d'une vingtaine de pays pour le moment, qui veulent accélérer de manière radicale dans le domaine des énergies renouvelables, en augmentant les investissements en Recherche/Développement.

En parallèle, 27 grands investisseurs ont apporté leur soutien à cette initiative. La mission vise à dynamiser l'innovation publique et privée en matière d'énergies propres, favoriser les percées technologiques et permettre la réalisation de gains de compétitivité.

A l'Elysée on explique que ce sont des investissements complémentaires qui se concentreront sur les énergies renouvelables et leur stockage, les technologies de captage et stockage de CO₂, et les innovations permettant « une meilleure maîtrise des usages et de la demande énergétiques ».

Le groupe « Mission innovation » est constitué entre autres, des patrons américains tels que Bill

Gates de Microsoft, Mark Zuckerberg de Facebook, Jeff Bezos d'Amazon, du Chinois Jack

« dans le secteur énergétique, il faut être patient car tous les projets n'aboutiront pas. Il faut être là pour le long terme »

Ma d'Alibaba, de l'Indien Tata du groupe « Tata Group », du Sud-africain Patrice Motsepe d'African Rainbow Minerals.

Tous ces grands investisseurs se sont engagés à favoriser l'essor de ces énergies propres via « un apport sans précédent de capitaux privés dans les pays qui ont rejoint l'initiative », a déclaré Bill Gates, qui a ajouté « dans le secteur énergétique, il faut être patient car tous les projets n'aboutiront pas. Il faut être là pour le long terme ».

Noël Ndong

BAN KI-MOON

«L'Afrique a un énorme intérêt au succès de la Conférence»

A l'issue d'une réunion de haut niveau avec les dirigeants africains, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a demandé aux délégués du continent de donner de la voix pour permette l'adoption d'un nouvel accord universel sur le climat afin de limiter la hausse de la température mondiale.

« Une grande partie de votre économie dépend des ressources naturelles, sensibles au climat, y compris l'agriculture qui dépend de la pluviométrie. Les perturbations dans l'approvisionnement en nourriture ou en eau présentent des risques graves non seulement pour vos économies, mais aussi pour la stabilité politique, en particulier dans les pays fragiles. La science nous dit que nous avons seulement quelques an-

nées avant que la fenêtre d'opportunité ne se referme sur notre capacité à prévenir les effets graves, généralisés et irréversibles. », a déclaré Ban Ki-moon. Le continent africain, argumente le patron de l'ONU, est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique. Malgré les déclarations de bonnes intentions adressées par les grandes puissances, le secrétaire général de l'ONU a estimé que des questions politiques clés restaient toujours en suspens. « Maintenant, ici, à Paris, les gouvernements ont la possibilité d'obtenir un accord pour lutter contre les changements climatiques, qui pourrait ouvrir la voie vers un avenir sûr et plus sain, plus prospère et plus durable », a-t-il dit, en rappelant qu'il y a beaucoup de travail à faire

à Paris et que les enjeux sont très élevés, surtout pour les personnes et les pays les plus vulnérables.

Ban Ki-moon a salué la volonté politique de ces interlocuteurs ayant permis l'adoption des 17 Objectifs de développement durable et le Programme d'actions d'Addis-Abeba sur le financement du développement, car « votre leadership a d'ores et déjà contribué à faire de 2015 une année d'opportunités ». La Conférence des Nations unies sur le climat qui a débuté le 30 novembre dernier, à Paris-Le Bourget, se poursuit jusqu'au 11 décembre prochain. L'objectif pour les quelques 196 Etats présents, est de parvenir à un accord contraignant en vue de contenir la température moyenne de notre planète en deçà de 2°C.

Fiacre Kombo

ITALIE

Des djihadistes projetaient de tuer le pape!

Alors que Rome va accueillir une multitude de pèlerins catholiques pour le jubilé de la Miséricorde, le gouvernement n'entend négliger aucune mesure.

Les attentats du 13 novembre dernier à Paris ont été une raison supplémentaire pour l'Italie de rehausser son niveau général d'alerte face au terrorisme islamiste. Le pays a toujours été dans le viseur des djihadistes qui l'ont menacé, à plusieurs reprises, de lancer vers Rome des infiltrés parmi les centaines de clandestins débarquant à Lampedusa, en Sicile, et partant notamment des côtes libyennes. Le 11 juillet dernier, l'Etat islamique avait d'ailleurs revendiqué l'attaque contre le consulat d'Italie au Caire.

Les événements de ces derniers mois, notamment les horribles attaques de Paris menées par des personnes radicalisées, ont aussi sonné comme une alerte supplémentaire pour les pays voisins de la France. D'ailleurs, le caractère transfrontalier que revêtaient ces attentats, ayant fait 130 morts, ne permet pas de dormir sur ses deux oreilles. Car les victimes de Paris étaient aussi italiennes, et les enquêtes ont montré que certains des assaillants étaient partis ou résidaient en Belgique. Une raison parmi d'autres de se sentir concerné par un combat devenu, pour reprendre le mot du président français, « une guerre ».

Ainsi, l'Italie a annoncé mardi

l'arrestation de quatre Kosovars, dont trois ont été incarcérés en Italie, dans le nord, et le dernier au Kosovo, pour apologie du terrorisme et incitation à la haine raciale. « Ils menaçaient le Saint Père Bergoglio, ils exaltaient les récents attentats de Paris et ils menaçaient l'ex-ambassadrice américaine au Kosovo. Des armes ont été trouvées dans les maisons perquisitionnées au Kosovo », a déclaré le préfet de police de la ville de Brescia, au nord de l'Italie, Carmine Esposito.

« Cette mécréante mérite la punition de la charia », avait écrit sur internet le groupe concernant l'ex-ambassadrice américaine, tandis que pour le pape François, ils disaient « celui-ci est le dernier », a précisé devant la presse le procureur de Brescia, Tommaso Buonanno dont le parquet a coordonné l'enquête. « Les délits imputés à ces personnes sont: apologie du terrorisme et incitation à la haine raciale », a-t-il ajouté. La cellule « djihadiste œuvrait essentiellement en Italie et dans les Balkans et utilisait internet pour propager des messages de violence à travers l'apologie du terrorisme », a souligné, pour sa part, le ministre de l'Intérieur, Angelino Alfano.

La semaine dernière, le ministère de l'Intérieur a également annoncé une mesure visant à renforcer sa « tolérance zéro » envers les actions et propos islamistes à leur base. Angelino Alfano a indiqué l'intention du gouvernement de fermer les mosquées clandestines qui pullulent un peu partout en Italie, et sont susceptibles de se transformer en lieu de prêches de haine. « Nous avons en Italie quatre mosquées et plus de 800 lieux de culte musulmans. Nous allons fermer les lieux clandestins et irréguliers, non pas pour empêcher le culte mais pour que le culte soit pratiqué dans des lieux en règle », a-t-il déclaré.

Depuis longtemps, les Italiens attirent l'attention sur les mosquées de fortune – « les mosquées de garage » comme les appelle le mouvement xénophobe de la Ligue du Nord – qui s'installent n'importe où, même au mépris des règles de sécurité élémentaires. La communauté musulmane, à son tour, se plaint qu'il ne lui est pas délivré suffisamment de permis de construire ou d'acquiescer des locaux décentes pour les besoins spirituels de fidèles de plus en plus nombreux. La communauté islamique est en expansion à la faveur de l'arrivée de nouveaux citoyens et des naissances dans la diaspora. Rome, capitale de la catholicité, abrite la plus grande mosquée d'Italie.

Lucien Mpama

RÉGION DU SAHEL

Mission d'évaluation conjointe des besoins de la réforme du secteur de sécurité au Mali

À la demande du gouvernement malien et de la Mission de l'Union africaine au Mali et au Sahel (Misahel), l'Union africaine (UA) a mené une mission d'évaluation conjointe des besoins de la réforme du secteur de la sécurité (MECSB) au Mali.

Avec à sa tête, le haut représentant du président de la commission de l'UA et chef de la Misahel, Pierre Buyoya, cette mission était composée de représentants de l'UA, des Nations Unies, de la Cédéao, de l'Union européenne (UE), du Réseau Africain du Secteur de la Sécurité (RASS) et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). L'objectif de la mission était de s'assurer de la possibilité d'une assistance en matière de RSS comme contribution de l'UA aux efforts de stabilisation du Mali, et ce, en conformité avec les décisions du conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA.

Cette mission fait suite à la Mission Conjointe de l'UA-UE au Mali de février 2015 et à la signature de l'Accord de Paix, le but visé était d'avoir une bonne compréhension des

défis auxquels la Misahel fait face pour une mise en œuvre effective des dispositions de la réforme du secteur de sécurité (RSS) contenues dans l'Accord de Paix, de comprendre le contexte et la portée actuels des défis sécuritaires au Mali, et d'évaluer la capacité de la Misahel à apporter un appoint à l'assistance existante en matière de RSS et d'améliorer la coopération et la coordination. La mission a consulté un large éventail de partenaires nationaux et internationaux, y compris des hauts fonctionnaires, des dirigeants de la société civile comprenant des leaders traditionnels et religieux, et des partenaires internationaux et bilatéraux comme l'UE, la Minusma, les ambassadeurs de pays impliqués dans l'assistance au secteur de la sécurité au Mali.

L'équipe d'évaluation avait

prévu d'organiser un atelier de restitution avec toutes les parties prenantes pour discuter des conclusions préliminaires de l'évaluation et réfléchir sur les questions mises en exergue avant la finalisation du rapport d'évaluation. L'atelier n'a pas pu se tenir suite à l'incident sécuritaire qui a eu lieu à l'hôtel Radisson de Bamako la veille de la réunion.

Cette équipe conjointe d'évaluation est actuellement entrain de rédiger son rapport, qui va être partagé avec les autorités maliennes et le Chef de Mission de la Misahel à des fins d'examen de l'orientation future, et avec les différents partenaires pour leur soutien. L'UA a renouvelé son engagement à travailler avec la communauté internationale pour soutenir la réforme du secteur de la sécurité du Mali et dans la région du Sahel, considérée comme un des éléments clés de la construction d'une paix et d'un développement durables.

Noël Ndong

Après la visite du pape à Bangui, l'archevêque Nzapalainga jubile

Contre l'avis y compris des services de sécurité français, le pape François a maintenu l'étape de Bangui pour sa première visite en Afrique.

L'Archevêque catholique de Bangui, Mgr Dieudonné Nzapalainga, ne peut pas cacher son soulagement après les deux jours passés par le pape dans la capitale centrafricaine dimanche et une partie de lundi. Avec lui, bien des personnes en Centrafrique et dans différents états-majors chargés de problèmes de sécurité ont dû pousser un « ouf » de soulagement, quand l'Airbus A330 de l'Alitalia s'est élevé dans le ciel de Bangui, lundi en mi-journée, pour le retour du Souverain pontife au Vatican. Ce n'était pas joué d'avance ! Le pape a fait le forcing et maintenu sa visite en Centrafrique pour « aller saluer et conforter les plus humbles dans la réconciliation et la paix ».

« On nous avait prédit l'Apocalypse », pourtant « il n'y a pas eu un coup de feu », s'est félicité Mgr Dieudonné Nzapalainga mardi. « Il n'y a pas eu un coup de feu au Kilomètre 5 (le quartier musulman) ou sur la place de la cathédrale. On nous avait prédit l'Apocalypse, elle n'a pas eu lieu », s'est réjoui un des artisans de cette visite du pape dans un pays dont la presse internationale a semblé (re)découvrir l'existence. Les violences intercommunautaires qui déchirent la RCA depuis 2011 semblent s'être évanouies le temps de la présence du chef de l'Eglise catholique sur place.

Catholiques, protestants et surtout musulmans semblent avoir attendu la venue du pape à en juger par les gestes et les propos qu'ils ont tenus à son égard. A Bangui lundi, le pape a été accueilli à la mosquée centrale de Bangui ; l'imam est monté sur la papamobile et le pape a eu des paroles de réconfort à l'endroit du pasteur président l'Assemblée des Eglises évangéliques de Centrafrique dont la maison a récemment été pillée et brûlée par des émeutiers. La présidente de transition de Centrafrique, Mme Catherine Samba Panza, a été touchante d'humilité de reconnaissance, elle qui a demandé devant le pape pardon pour le mal que les Centrafricains se sont faits les uns aux autres.

A souligner que protestants, catholiques et musulmans œuvrent au sein d'une plateforme de dialogue interreligieux qui n'a cessé de sillonner le pays (et a même plaidé la cause de la paix à l'ONU) pour inviter chrétiens et musulmans à ne pas transformer leur différend en guerre de religion. Le pape a rendu visite aux protestants à leur faculté de théologie de Bangui et aux musulmans ; au stade Barthélemy Boganda, un musulman est monté à l'autel pour le rituel de l'offertoire. Mgr Nzapalainga est littéralement aux anges : chez les musulmans « François a enlevé ses chaussures, allant se recueillir et se faisant proche des musulmans. Et il a dit: 'Si je ne venais pas ici aujourd'hui, chez les musulmans, il me manquerait quelque chose. Une part de nous se trouve dans l'autre ».

Lucien Mpama

Journée du mercredi 02 décembre 2015

- 8h30 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville CHU ;
- 10h30 : recueillement au domicile familial, rue Albert Mampiri Batignoles, n° 1688 ;
- 12h30 : départ pour le cimetière privé Bouka (V.I.P) ;
- 16h00 : retour et fin de cérémonie (collation au zoo, en face du lycée Nganga Edouard).

NB : Deux (2) bus seront disponibles à partir de morgue dans le cadre des activités de cette journée.

La Direction Générale

NECROLOGIE



Mme Pauline Bokandza, la famille et les petits-fils Mitabato informent les parents, amis et connaissances de Brazzaville et Mossaka que le programme des obsèques du professeur Emile Botaka survenu le 17 novembre 2015 à Rabat-Maroc se présente comme suit :
- Jeudi 3 décembre
Arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport international de Maya-Maya ;
Vendredi 4 novembre :
8h : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
8h30 : recueillement au n° 132 avenue de France (Poto-Poto) ;
10h : hommage à son domicile face au Palais de justice ;
12h : messe de requiem à la basilique Sainte-Anne du Congo ;
13h30 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
16h : retour et fin de la cérémonie.

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, la veuve Obellet Victor, Ida Ekondza, Lydie Olingou, Dorcas Bekale, Rauliat Ndokagna, Prospère Okombi et Ninini Junior Ousman ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur petite fille, nièce, fille, sœur et grande sœur Bertya Carelle Olingou Bondzolo, survenu le 26 novembre 2015 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°78, rue Massa à Talangaï. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



CENTRAFRIQUE

Le chef de la MINUSCA souhaite que la visite du pape marque un nouveau départ

Dans un communiqué rendu public le 1er décembre, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la République centrafricaine, Parfait Onanga-Anyanga, salue la visite de deux jours du Pape François à Bangui.

Estimant que cette visite ait révélé « le profond attachement des Centrafricains aux valeurs de fraternité, de solidarité ainsi que la cohabitation pacifique entre les communautés », le chef de la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (Minusca) a appelé tous les Centrafricains à veiller à la culture de la paix dans leur pays.

« Les gestes de fraternisation dont nous avons été témoins prouvent qu'il n'y a pas de conflit inter-religieux en Centrafrique », a-t-il relevé, en appelant à la vigilance face à ceux qui « tenteraient d'entretenir la division et à attiser de vieilles rancœurs par la manipulation et la violence ». Parfait Onanga-Anyanga a invité l'ensemble des Centrafricains à s'approprier le message de paix du Pape François pour « ouvrir une nouvelle page de leur histoire, axée sur le dialogue, la réconciliation et la cohésion sociale ».

« Je formule le vœu que les messages du Pape soient une source d'inspiration féconde qui permettrait aux Centrafricains de consolider leur engagement à amorcer un nouveau départ, dans la paix et l'ordre constitutionnel retrouvés », a insisté le chef de la Minusca. Il s'est par ailleurs réjoui de la visite réussie du pape, qui, selon lui, a permis de « briser la méfiance intercommunautaire artificiellement entretenue » et donner de nouvelles raisons d'espérer aux plus démunis et aux victimes des violences, notamment les déplacés internes.

Parfait Onanga-Anyanga a félicité les autorités de la Transition et le peuple centrafricain pour le succès de la visite historique du souverain pontife à Bangui. Le chef de la Minusca s'est également réjoui du soutien apporté par la force internationale dans la sécurisation et la préparation de la visite papale, en étroite collaboration avec les autorités centrafricaines et les forces de sécurité nationales. Près de 3000 casques bleus de la MINUSCA avaient été mobilisés pour sécuriser la ville de Bangui à l'occasion de la visite du Pape.

Nestor N'Gampoula

La présidente Catherine Samba Panza mobilise ses concitoyens pour les prochaines élections

Dans une adresse à la Nation, le mardi 1er décembre, à l'occasion du 57^e anniversaire de la proclamation de la République Centrafricaine, la présidente Samba Panza a indiqué qu'il est temps que la RCA se dote des institutions élues et légitimes. La venue du Pape François, a-t-elle dit, pourrait contribuer à la tenue des élections apaisées, transparentes et crédibles.

« Aujourd'hui, le peuple centrafricain vit dans l'espérance du retour durable de la sécurité sur toute l'étendue de son territoire, de l'organisation des élections libres, transparentes et démocratiques et au final, d'un retour à l'ordre constitutionnel avec des dirigeants élus qui présideront à sa destinée et assureront son bien-être au quotidien », a déclaré la présidente Catherine Samba Panza. Malgré la détermination d'une minorité d'« extrémistes » de choisir la violence et la terreur comme seul mode d'accès au pouvoir, a poursuivi Samba Panza, il faut aller aux urnes.

Après plusieurs reports, la présidentielle et les législatives sont prévues en RCA, le 27 décembre prochain, avec si possible un second tour, le 31 janvier 2016. Entre temps, le 13 décembre, la population centrafricaine sera appelée au référendum pour approuver une nouvelle Constitution du pays. « Je tiens à remercier particulièrement les chefs d'Etat et délégation de la



communauté économique des chefs d'Etat de l'Afrique centrale qui ont bien voulu, à l'issue de notre dernier sommet extraordinaire, nous accorder une extension technique de la transition et adhérer au calendrier électoral fixé par l'Autorité nationale des élections. », a-t-elle déclaré.

Par ailleurs, la présidente centrafricaine a invité ses compatriotes à capitaliser la confiance que les pays frères leur accordent par le biais de plusieurs initiatives. « En janvier 2014, j'ai hérité d'un pays, mais pas d'un Etat. J'ai trouvé un pays failli et une Nation à l'agonie. Ce n'est pas une mission facile de réconcilier des cœurs meurtris et en détresse », a-t-elle rappelé avant de saluer les efforts de la médiation internationale conduite par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou-N'Guesso. « Grâce à ces initiatives, nous avons tenu un Forum

de paix et de réconciliation en juillet 2014 à Brazzaville, lequel a permis une seconde rencontre inter-centrafricaine en mai 2015 à Bangui », a martelé la présidente.

Elle défend son bilan à la tête du pays. A la veille de l'arrivée du Pape François à Bangui, la présidente de la Transition a été face à la presse. « Pendant 20 mois, j'ai conduit une transition particulièrement difficile marquée par des turbulences sans arrêt. Nous avons fait face à un groupe de gens déterminés à faire basculer le pays dans le chaos afin de se positionner ; à des compatriotes qui ne veulent pas entendre parler de la paix et à un milieu d'hommes qui ne faisaient pas cadeau aux femmes. », a dénoncé la cheffe de l'Etat de la Transition. En prenant la tête de la Transition, a poursuivi Samba Panza, les autorités de Bangui étaient animées par la seule volonté de transmettre un pays debout aux futurs dirigeants.

Pour la crise centrafricaine est d'abord une crise de pauvreté et de manque de perspective pour les jeunes. « Le pays a accusé trop de retard en termes de progrès ce qui a engendré des difficultés et une absence de perspective pour les jeunes. C'est pourquoi, nos enfants sont devenus des instruments de violence et facilement manipulables. Nous avons tenu à être au cours de cette transition un trait d'union entre une RCA détruite et désunie vers un pays uni et en développement ». a-t-elle conclu.

Fiacre Kombo

INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats Yvon Eric IBOUANGA domicilié Immeuble SOPR 1M, Patte d'Oie, face à l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature « ENAM », Appartement J.335 S, 4eme étage, Mougali III, Brazzaville Tel: 06 665.95.59 705.556.26.93 / 05.581.13.75, BP: 13525, E-mail: cabibouanga@yahoo.fr, République du Congo ;

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSEUR L'adjudication aura lieu le 19 décembre 2015 à 9 heures.

On fait savoir à tous ceux à qui il plaira:

En vertu du dépôt de la convention de crédit assortie d'une affectation hypothécaire rédigée sous la forme authentique et revêtue de la formule exécutoire du 05 décembre 2012, par Maître Jean-Marie MOUSSOUNDA, Notaire à Brazzaville ;

Et par suite d'un commandement du Ministère de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-pri-seurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un office sis 13, rue Dispensaire en face de l'Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Brazzaville Tel (242) 05. 529. 47. 827 05.529.47.83 / 06.668.70.49 706.668.70.28 ; B.P. 14.642, enregistré le 10 avril 2015. valant saisie immobilière à partir de sa publication effectuée à la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Brazzaville, le 06 juin 2015 sous le numéro de dépôt 15/5400;

Et à la requête, poursuites et diligences de la BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT, dite « BCH »,

société anonyme au capital social de 20.000.000.000 F CFA, immatriculée au RCCM sous le numéro 07-B-744 dont le siège social est sis à Brazzaville, avenue Amilcar Cabrai, centre-ville, Brazzaville, République du Congo.

Ayant pour conseil le Cabinet d'Avocats Yvon Eric IBOUANGA, Tel: 06.665.95.59/05.556.26.93/05.581.13.75, E-mail: cabibouanga@yahoo.fr, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ;

Il sera le 19 décembre 2015 à 9 heures procédé à la barre du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville sis Palais de Justice, Centre-ville à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur de 1)immeuble appartenant à Monsieur ZEKAKANY Patrice Bienvenu de nationalité congo-

laise, commerçant, domicilié à Brazzaville, 47 bis rue Zandé, Mougali, exerçant sous la dénomination commerciale de « Complexe Privilège Hôtel », ayant pour conseil, Maître Andrée Brigitte NZINGOULA, Avocat à la Cour dont le Cabinet est sis 6, avenue du Général De Gaulle (à côté du Marché Plateau-ville), dont la désignation suit :

Il s'agit d'un Immeuble urbain bâti abritant un complexe hôtelier dénommé « PRIVILEGE HOTEL », sis au quartier Mantsimou, cadastré, Section AE, Bloc 7, Parcelles 2, 3, 4 et 5, d'une superficie 2492,50 m2, Objet du titre n° 26.533.

Cet immeuble est limité :

- au nord par la rue ZEKAKANY ;
- au sud par l'avenue Boulounguidi Kangou Justin ;
- à l'est par une servitude de passage
- à l'Ouest par la parcelle n°1 de Monsieur Boulounguidi Kangou Justin

Cet immeuble comprend :

I-Un bâtiment R+I construit en matériaux durables comprenant :

- Une salle de réception ;
- Un local réserve ;
- Un room service ; 14 chambres.

II-Un bâtiment annexe construit en matériaux durables comprenant :

- Une salle de réception ;
- Un local réserve ;
- Une cuisine ;
- 4 chambres.

III-I/n autre bâtiment annexe construit en matériaux durables abritant la cuisine.

Mise à prix : Cinq Cent Millions (500.000.000) de Francs CFA ;

Outres charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur les mises à prix ci-dessus.

La Libye, aux portes de l'Italie, se transforme-t-elle en sanctuaire terroriste ?

La population libyenne résiste à l'installation de l'Etat islamique, mais celui-ci maintient une forte pression, selon un rapport de l'ONU.

L'histoire et la géographie font de la Libye un pays dont les évolutions de la situation interne ont forcément des répercussions en Italie. La péninsule italienne n'est qu'à 300 km des côtes libyennes (la distance de Brazzaville à Nkayi), et c'est vers elle que se sont dirigées, en masse, les embarcations de fortune transportant, pendant la belle saison, les milliers de clandestins, tentant d'entrer en Europe. Et à plusieurs reprises le mouvement extrémiste de l'Etat islamique a menacé Rome (et le Vatican) d'attaque. Or, un rapport de l'ONU souligne que l'Etat islamique (EI) ne cesse de se renforcer à Syrte, la ville natale de Kadhafi, devenue son fief en Libye. Combattants et combattants étrangers ainsi que nouvelles recrues, les fameux « foreign fighters », y affluent pour y conduire la guerre sainte. Jusqu'ici, cette caractéristique n'était réservée qu'à l'Irak et surtout à la Syrie où le mouvement a gagné des pans de territoire et mené aussi ses opérations les plus spectaculaires, notamment les décapitations des victimes occidentales devant caméras.

Les experts de l'ONU soulignent toutefois que l'EI fait face à une forte résistance de la population en Libye, opposée à l'installation,

chez elle, d'un mouvement que précède « l'aura » de la cruauté de son engagement. Profitant du chaos qui règne dans ce pays avec des combats meurtriers entre milices rivales et deux gouvernements, se disputant le pouvoir, le groupe ultra-radical a implanté en février sa base à Syrte, sur le bord de la Méditerranée, à 450 km de la capitale Tripoli. Syrte est plus éloignée de la capitale libyenne que de la première ville européenne ! « Syrte est désormais le centre où les nouvelles recrues sont formées et initiées à l'idéologie de l'EI », a déclaré, à la presse, le commandant Mohamed Hijazi, porte-parole de l'armée du gouvernement reconnu, dirigée par le colonel Khalifa Haftar.

« Des centaines de combattants étrangers affluent de Tunisie, du Soudan, du Yémen mais également du Nigeria pour être formés et prêts à mener des attentats dans d'autres pays », affirme un autre officier de haut rang. Il apparaît évident que pour Boko Haram, venir du Nigéria vers « l'école » de Syrte est plus bénéfique que faire le long déplacement vers les bases d'entraînement terroristes au Yémen ou en Syrie. Au ministère libyen des Affaires étrangères on évalue le nombre des combattants recrutés à Syrte « à plusieurs milliers ».

Un chiffre que les autorités libyennes disent appelé à augmenter « dans le contexte des pressions que le groupe subit en

Syrie et en Irak ». Un autre responsable du gouvernement libyen indique que « les frappes contre (l'Etat islamique en Irak et en Syrie) pourraient le pousser à transférer ses chefs et des centres de commandements vers la Libye ». Le problème serait ainsi déplacé aux portes de l'Europe, et donc de l'Italie, avec des conséquences imprévisibles dans un contexte où tout le monde a récemment en mémoire les sanglants attentats de Paris, de Tunis et de Bamako. L'ONU évaluerait le nombre de combattants locaux de l'EI entre 2.000 et 3.000, dont 1.500 à Syrte. Rappelons que la Libye a été une éphémère colonie italienne à partir de 1912 jusqu'à la deuxième Guerre mondiale de 1940, sous le dictateur Mussolini. La Libye italienne sera envahie par les forces alliées durant cette guerre qui prend fin en 1945 et voit, en 1951, la déclaration libyenne d'indépendance. Le pays devient une monarchie. L'expérience durera 18 ans, jusqu'à ce que le colonel Mouammar Kadhafi renverse le roi Idris 1er et instaure une République arabe libyenne qui deviendra la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste. Kadhafi sera assassiné en 2011, à la faveur d'un soulèvement populaire soutenu par une partie de l'Occident, l'Italie ne se ralliant aux frappes occidentales qu'en traînant les pieds.

Lucien Mpama

ELECTRIFICATION RURALE EN AFRIQUE

Orange et Engie signent un accord de partenariat

Orange et Engie ont signé le 27 novembre un accord visant à développer l'électrification rurale et à optimiser l'alimentation électrique des infrastructures en Afrique.

Le document scellant le partenariat entre Orange et Engie s'est fait par le Pdg d'Orange Stéphane Richard et la Directrice générale déléguée en charge des Opérations d'Engie Isabelle Kocher. Il porte sur deux projets, à savoir l'électrification rurale et l'optimisation énergétique. Stéphane Richard et Isabelle Kocher ont réaffirmé leur volonté de mettre leurs compétences technologiques au service du progrès durable et du développement économique et sociale sur le continent africain.

« La force de ce partenariat repose sur les savoir-faire respectifs d'Orange en tant qu'opérateur de télécommunications mondial présent dans 19 pays d'Afrique et du Moyen-Orient et d'Engie en tant qu'acteur mondial du secteur de l'énergie. L'enjeu pour Orange est de contribuer au défi majeur de l'électrification en Afrique et de développer un usage responsable de l'énergie sur ce continent grâce à l'expertise d'Engie, énergéticien de référence mondial », indique un communiqué.

S'appuyant sur les capacités d'opérateur de télécommunications d'Orange et sur les compétences d'Engie en matière de production d'énergies renouvelables, d'agrégation et de maintenance, les deux groupes vont expérimenter des solutions d'alimentation électrique domestique pour les populations rurales, qui pourraient être commercialisées par Orange.

Les solutions testées pourraient prendre la forme de kits solaires individuels ou encore de mini-réseaux électriques locaux. Le service pourra être facturé via mobile grâce à la solution Orange Money. L'expérimentation permettra de valider les solutions techniques, les modèles de vente et de distribution et l'équilibre économique du service avant un passage à grande échelle.

Orange et Engie entendent jouer leur rôle d'acteur socialement responsable sur le continent africain dont on estime que 69% de la population d'Afrique subsaharienne et 90% de la population d'Afrique rurale subsaharienne n'ont pas accès au réseau électrique.

Engie qui exploite actuellement 760 MW en Afrique a l'ambition d'être l'un des leaders de l'énergie en Afrique d'ici 2025 avec le développement de projets majeurs sur le continent.

Noël Ndong

Un médecin italien tué au Kenya, juste après la visite du pape

Le crime aurait des motivations de banditisme, mais l'émotion à travers le Kenya et en Italie a été grande.

Il n'a fallu que quelques heures à la police kenyane pour mettre la main sur les assassins de la doctoresse Rita Fossaceca « et repérer leur commanditaire ». La radiologue italienne de 51 ans a été tuée samedi dans le village de Mijomboni, à moins de 20 km des plages des stations de Malindi et Watamu, à 60 km au nord de Mombasa. Ces assassins se sont introduits dans son domicile de nuit pour voler. C'est au moment où ils ont découvert le père et la mère de l'Italienne, présents dans la résidence, qu'ils ont tenté de prendre la fuite se heurtant au Dr Fossaceca qui venait à la rescousse. Elle a été tuée par balle de revolver, alors que les voleurs opéraient plutôt à la machette. Ces circonstances ont ajouté à la grande onde d'émotion qui s'est saisie de toute l'Italie à l'annonce de cet incident tragique. L'humanitaire était au Kenya, depuis peu, pour le compte d'une ONG, s'occupant des orphelins. Son dernier tweet indiquait qu'elle venait d'acquérir une vache pour les petits orphelins kenyans « qui auront enfin du lait ».

Le ministre italien des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, a rendu hommage à l'altruisme du Dr Fossaceca, « une femme qui était aimée et respectée pour son engagement en faveur des plus faibles, des malades et des femmes en Afrique ». Et qui venait de saluer le pape François à sa première étape de son historique voyage en Afrique, à Nairobi. Marcello Stoppa, responsable de l'ONG pour laquelle travaillait le Dr Fossaceca constate, impuissant : « parfois des choses inexplicables se produisent. Elle a payé de sa vie son amour des enfants ».

L.Mp.

JOURNÉE INTERNATIONALE DU VOLONTARIAT

« Le monde bouge et toi ? Deviens volontaire »

C'est sur ce thème que cette journée sera célébrée le 5 décembre dans le monde. Instaurée en 1985 par les Nations unies, elle souligne l'impact et le potentiel du volontariat pour faire évoluer le monde vers un avenir meilleur.

La Journée internationale du volontariat (JIV) permet chaque année à des milliers de personnes à travers le monde de saluer la contribution du volontariat à la paix et au développement. Elle reste une opportunité pour tous les volontaires et les organismes tant nationaux qu'internationaux d'aide au développement de se retrouver, d'échanger et de sensibiliser sur la contribution du volontariat aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et une appropriation des objectifs de développement durables (ODD).

Le thème de cette année s'intéressera au rôle-clé joué par le volontariat comme agent de changement, relevant les défis imposés par les ODD dans un processus de transformation des mentalités aussi bien au niveau local que mondial dont peuvent ainsi profiter les sociétés des pays dans lesquels le volontariat

intervient.

En effet, le volontariat a le potentiel de faire du développement durable une réalité à l'échelle planétaire, une action après l'autre. Et comme l'action est au cœur de la démarche du volontariat, un planting d'arbres sera organisé le 4 décembre par les volontaires pour marquer leur engagement en faveur du développement durable. La cérémonie officielle interviendra le 5 décembre au Centre d'information des Nations unies avec notamment le discours du coordonnateur-résident du système des Nations unies au Congo, suivi de la nuit du volontariat qui réunira de nombreuses organisations pour une soirée culturelle.

Ces événements seront organisés conjointement par le programme des volontaires des Nations unies, France Volontaires, l'Association congolaise du bien-être familial, l'Association des jeunes pour l'environnement, International Youth Fellowship, l'Association Afrique sans frontière, les scouts et guides du Congo, Synergie pour la prévoyance juvénile, le Conseil national de la jeunesse Congo, etc.

Rappelons que la JIV a pour objectif de fédérer les acteurs du volontariat,

saluer la contribution du volontariat au développement et reconnaître le rôle des volontaires, sensibiliser sur le volontariat auprès des populations locales et des acteurs du développement : organisations de la société civile et entreprises privées, promouvoir la visibilité des organisations de volontaires et favoriser un cadre de concertation et un forum d'échanges entre elles, promouvoir et valoriser l'action des volontaires sur le terrain, informer et orienter les personnes et structures (ONG nationales et internationales, collectivités nationales et institutions) intéressées par le volontariat.

Notons que la plupart des gens sont déjà bénévoles ou volontaires sans même s'en rendre compte. Le bénévolat se retrouve dans toutes les cultures, les langues et les religions. Chacun sans exception contribue au développement, par exemple en prêtant main-forte à ses proches, ou en apprenant aux enfants à faire attention à l'environnement. Chaque année, ces centaines de millions de personnes donnent bénévolement un peu de leur temps et elles se servent de leurs compétences pour rendre le monde meilleur.

Hugues Prosper Mabonzo

PAPE

Afrique continent de foi et de joie malgré la pauvreté

Le pape François, à peine rentré de six jours de visite pastorale en Afrique (Kenya, Ouganda, Centrafrique) a indiqué que ce dernier pays lui reste cher.

Le Saint-Père reviendra-t-il en Afrique pour un prochain voyage ? La question a été posée directement à l'intéressé par les journalistes lors de la traditionnelle conférence de presse à bord de l'avion qui le ramenait lundi au Vatican. Le chef de l'Église catholique qui dit avoir frappé par ce continent a toutefois avoué qu'il prenait de l'âge et excluait un voyage aussi éreintant pour les tout-prochains jours, le seul premier déplacement intercontinental certain pour l'année prochaine étant celui du Mexique.

Mais le Saint-Père a fait le tour d'horizon de beaucoup de sujets d'actualité à bord de l'avion, les journalistes lui posant les questions les plus variées. Il a ainsi abordé les sujets comme la COP 21, les fondamentalismes religieux, les affaires de corruption dans l'Église, la lutte contre le sida... Rendu sans doute plus prudent par l'expérience de son prédécesseur Benoît XVI, sur cet dernier sujet, le pape a préféré botté en touche : « Je n'aime pas descendre dans des réflexions casuistiques quand les gens meurent de faim ou du manque d'eau », a-t-il dit. On se rappelle que Benoît XVI s'était attiré des critiques mondiales lorsque, sur la même question, il avait répondu que le préservatif n'était pas la solution « mais peut-être le problème ».



Parlant de la Conférence sur le climat, la Cop21 en cours à Paris, le Saint-Père a mis en garde contre une absence d'accord, réaffirmant l'urgence de lutter pour la protection de la terre : « C'est maintenant ou jamais ». Il a noté que depuis la conférence de Kyoto en 1997, « peu a été accompli » et « chaque année, les problèmes sont plus graves », alors qu'il peut sembler, « pour employer une parole forte, que nous soyons au bord du suicide ». « La quasi-totalité de ceux qui sont à Paris veulent faire quelque chose. J'ai confiance qu'ils le feront, ils ont de la bonne volonté et je prie pour cela », a-t-il toutefois estimé.

Le pape a aussi parlé de pauvreté ; une pauvreté qu'il a pu toucher du doigt dans le bidonville de Kangemi au Kenya, en Ouganda mais aussi en Centrafrique où il a visité le seul hôpital pédiatrique de Bangui où les enfants souffrant de malaria et de malnutrition sont condamnés à mourir faute de médicaments. Le pape a condamné l'attachement à l'argent. « L'idolâtrie, a-t-il indiqué, c'est quand un homme ou une femme perd sa carte d'identité, c'est-à-dire le fait d'être enfant de Dieu, et préfère se chercher un Dieu à sa mesure. Si l'humanité ne change pas, la misère, les tragédies, les guerres, les enfants qui meurent

de faim, l'injustice, tout cela continuera. »

Le Pape a loué l'ambiance qui a accompagné son premier voyage en Afrique : « Cette foule, cette joie, cette capacité de faire la fête, même avec le ventre vide. Chaque pays a son identité : le Kenya est un peu plus moderne et développé. L'Ouganda a l'identité de ses martyrs ; le peuple ougandais, que ce soit les catholiques ou les anglicans, vénère ses martyrs. La République centrafricaine a une volonté de paix, de réconciliation ». Mercredi, il est revenu sur ce voyage au cours de l'audience générale Place Saint-Pierre révélant qu'avant tous les

autres pays, c'était la République centrafricaine qui avait motivé ce déplacement historique.

« Maintenant, ils vont faire les élections, ils ont choisi une présidente de transition : il n'y a aucune haine », a insisté le Saint-Père. Il a toutefois évoqué rapidement l'action des milices anti-balaka, en évoquant « un petit groupe très violent, chrétien, je crois, ou qui se dit chrétien ».

Le pape a condamné la pauvreté d'une Afrique, « exploitée par les grandes puissances ». Le pape a également indiqué que le travail d'assainissement, « cette œuvre de nettoyage », entamée par le pape Benoît XVI, notamment contre la corruption dans l'Église – « Nous l'avions élu pour cela ! » – va se poursuivre.

Enfin, le pape a, une nouvelle fois, condamné le fondamentalisme religieux, réfutant qu'il y ait un lien entre islam et violence. « Nous sommes tous enfants de Dieu, nous avons le même Père. Il y a des fondamentalistes dans toutes les religions. Nous les catholiques, nous en avons quelques-uns, beaucoup qui croient avoir la vérité absolue et agissent en salissant les autres avec la calomnie, la diffamation, et font du mal. Le fondamentalisme qui finit en tragédie est une chose mauvaise, mais advient dans toutes les religions ».

Lucien Mpama

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



DIALOGUE NATIONAL

L'UDPS remet en cause sa participation

Le parti d'Étienne Tshisekedi s'est senti floué d'autant plus que rien qui soit contenu dans sa feuille de route n'a été retenu comme ordre du jour du dialogue.

Un revirement spectaculaire, pourrait-on qualifier l'attitude d'Étienne Tshisekedi qui vient de remettre en cause sa participation au dialogue convoqué par le chef de l'État, Joseph Kabila. Depuis Bruxelles où il séjourne, l'irréductible opposant vient de signer un communiqué en neuf points dans lequel il dénonce les conditions de convocation du dialogue, lesquelles conditions ne cadrent pas avec ses aspirations. L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) dénie à Joseph Kabila le droit de convoquer ce dialogue estimant qu'en tant que partie prenante, donc élément du problème et non de solution, il ne peut s'arroger le rôle d'être juge et partie. D'où, pense ce parti d'opposition, Joseph Kabila « ne peut ni en définir l'ordre du jour, ni en donner une quelconque orientation ». Ce droit est

dévolu, d'après ce parti politique d'opposition, au Secrétaire général des Nations unies qu'il exhorte à désigner dans les meilleurs délais un facilitateur pour éviter au pays de sombrer davantage dans une situation de chaos.

Se référant à sa feuille de route du 12 février 2015 qui donne sa vision du dialogue, le parti d'Étienne Tshisekedi soutient que le facilitateur ainsi désigné devra, de commun accord avec les parties prenantes, en l'occurrence le camp du changement représenté par l'UDPS et alliés et la majorité au pouvoir, « déterminer la composition du comité préparatoire chargé de définir les contours de l'organisation du forum, en prenant la société civile à témoin ». Faisant fi des orientations fixées par Joseph Kabila qui a tracé le cadre du dialogue, l'UDPS en fixe aussi ses propres objectifs. Il s'agira, d'après ce parti, d'élaborer un calendrier électoral réaliste et consensuel tenant compte des délais constitutionnels, d'organiser un processus électoral crédible dans un climat apaisé et de veiller au transfert pacifique

du pouvoir dans le respect de l'expression du peuple.

Disséquant l'ordonnance présidentielle portant convocation du dialogue, l'UDPS fait remarquer que Joseph Kabila a édulcoré les vraies questions dont celles relatives au respect de la Constitution et à l'alternance à l'issue de son deuxième et dernier mandat en 2016 conformément à l'article 220. « Le dialogue ne devrait ni sortir du cadre constitutionnel qui doit être formellement respecté, ni donner lieu à une quelconque manœuvre visant à favoriser un glissement du calendrier électoral au-delà des délais constitutionnels », peut-on lire dans ce communiqué. À l'UDPS, plusieurs cadres se disent avoir été floués par Joseph Kabila qui n'aurait pas tenu parole en faisant fi de leurs revendications telles que contenues dans la feuille de route



Bruno Tshibala, Étienne Tshisekedi et Bruno Mavungu à Bruxelles

du parti qui lui est transmis en rapport avec le dialogue.

C'est notamment le cas du vœu de l'UDPS de voir le dialogue être piloté par une médiation internationale conformément aux prescrits de l'Accord cadre d'Addis-Abeba. En lieu et place, font-ils observer, le chef de l'État a préféré une co-médiation assurée par un représentant de l'opposition et de la majorité, le recours à la facilitation internationale

n'intervenant qu'en cas de divergence majeure. L'UDPS accuse donc Joseph Kabila de jouer sa partition en solo en cherchant à organiser ces assises à sa manière et à tenter de modifier le système électoral. Enfin, l'UDPS se dit prête à s'engager concrètement dans le dialogue politique si ses exigences sont satisfaites. Pour l'heure, Étienne Tshisekedi et ses partisans disent non au dialogue.

Alain Diasso

RAPATRIEMENT DES EX-M23

Aucune prolongation du délai prévue

Pour le coordonnateur du Mécanisme national de suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba (MNS), François Muamba, ces anciens rebelles, estimés à plus d'un millier, doivent être rapatriés sur le sol congolais au plus tard le 15 décembre.

Le coordonnateur du Mécanisme national de suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba (MNS), François Muamba, a confirmé l'ultimatum lancé par les ministres de la Défense de la Conférence internationale pour les Grands lacs aux ex-M23 installés en Ouganda, pour leur rapatriement au plus tard le 15 décembre. « Il n'y aura aucune prolongation pour le rapatriement des ex-rebelles du M23 vivant en Ouganda », a-t-il fait savoir le 1er décembre.

Pour François Muamba Tshishimbi, en effet, il n'y aura plus de prolongation. « Tout est maintenu et il n'y a aucune raison pour que ça bouge. C'est une décision du gouvernement de la RDC d'une part et d'autre part la décision a été prise dans un cadre régional », a expliqué le coordonnateur du MNS, en notant que cet ultimatum est une dernière chance accordée à ces ex-rebelles qui se sont réfugiés en Ouganda.

Selon François Muamba, en effet, c'est une dernière chance qu'on leur donne. Il faut que chacun s'assume et assume ses responsabilités. « Nous avons tous signé l'accord-cadre d'Addis-Abeba », a-t-il dit, en rappelant à l'Ouganda que cet accord interdit également



Les participants à la réunion de la Cigré, à Kinshasa / photo Adiac

à un pays signataire de tolérer une force négative susceptible de nuire au voisin. Il est rappelé que cet accord a été signé par onze pays africains pour la paix dans l'est de la RDC et dans la sous-région. Le premier délai accordé à ces rebelles pour regagner le territoire congolais avait expiré en août de la même année.

Appliquer l'ultimatum de la Cigré Il est rappelé que les ministres de la Défense des pays de la Cigré se sont réunis du 16 au 18 novembre à Kinshasa. Au cours de cette rencontre, les participants se sont engagés pour des mesures concrètes afin de parachever ce processus de rapatriement des combattants de l'ex-M23. Cette réunion de Kinshasa avait pour objectif de mettre en place la décision des chefs d'État prise au cours du 9e sommet extraordinaire tenu le 18 mai à Luanda en Angola, concernant le rapatriement des ex-combattants de l'ex-mouvement rebelle qui se

trouvaient encore sur le sol ougandais. Lors de cette rencontre, en effet, les chefs d'État ont ordonné au Secrétariat général de la Cigré de faciliter la mise en place d'un mécanisme adéquat « afin d'accélérer le rapatriement des ex-combattants du M23, dans un délai de trois mois, dans le cadre de la mise en œuvre des déclarations de Nairobi ».

Ces travaux de Kinshasa ont fait le constat selon lequel, bien que la loi d'amnistie ait été promulguée le 11 février 2014 par le chef de l'État congolais, Joseph Kabila, aux termes de laquelle 933 combattants ex-M23 ont été amnistiés, et la déclaration faite, le 14 septembre 2014, par le président de la RDC que tout élément ex-M23, amnistié ou non, pouvait être rapatrié sans condition; à ce jour, seuls 182 combattants ex-M23 seulement ont été rapatriés sur un total de 1777 recensés en Ouganda, et 13 sont revenus du Rwanda sur un total de 453 re-

centés.

Pour l'effectivité de ce rapatriement ainsi que sa réalisation dans un bref délai, les participants à ces travaux de Kinshasa ont pris dix résolutions dont le rapatriement de ces ex-M23 au plus tard le 15 décembre. Les participants à ces travaux ont aussi demandé à la Communauté internationale d'examiner les sanctions à prendre contre les responsables des ex-combattants ex-M23, tel que décidé lors de la réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi tenue à New-York, aux États Unis, le 29 septembre 2015. Ils ont également encouragé l'Ouganda et toutes les parties prenantes d'utiliser de tous les moyens possibles en conformité au droit international pour s'assurer que le leadership des ex-M23 adhère au processus de rapatriement.

L'Ouganda a aussi été appelé, d'une part, à empêcher aux ex-combattants d'utiliser les qua-

lités militaires et à les décourager à faire des déclarations provocatrices contre la RDC, ainsi que de s'assurer que les ex-combattants absents des camps de cantonnement ne constituent pas une menace à la sécurité de la RDC. D'autre part, ce pays voisin de la RDC a aussi été exhorté à ne pas accorder asile aux ex-M23 réfractaires au rapatriement dans le but de les encourager à retourner en RDC. Dans un document qui circule sur le net, le président de l'ex-mouvement rebelle défait au Nord-Kivu en novembre 2013 a prévalu que son mouvement a appris l'ultimatum de la Cigré à travers les médias. Il a noté que la direction de l'ex-mouvement rebelle n'a pas été associée aux différentes décisions de rapatriement de ses ex-combattants. Bertrand Bisimwa dit toutefois avoir répondu à l'appel du Conseil de sécurité de l'ONU qui demande au leadership de cet ex-mouvement armé de s'impliquer dans le processus de mise en œuvre des déclarations de Nairobi dans lesquelles le mouvement rebelle s'était engagé à mettre fin à l'activisme militaire. Et un coordonnateur a même été nommé à cet effet le 16 novembre alors que, a-t-il fait savoir, le gouvernement congolais n'a jamais entériné cette nomination. De son côté, le gouvernement congolais accuse les leaders de l'ex-M23 de manipuler leurs soldats pour qu'ils ne rentrent pas en RDC.

Lucien Dianzenza

CORPORATION

Création d'un Ordre professionnel des chirurgiens-dentistes

La décision de l'Assemblée nationale vise à lutter contre le charlatanisme.



Des dentistes lors d'une intervention

L'organisme dont la loi avait été adoptée le 1er décembre à l'Assemblée nationale (AN) de la RDC devra s'assurer que les « principes de moralité, de probité et de dévouement » soient respectés par les praticiens. Ce qui permettra afin notamment, a précisé cette loi, de lutter contre le charlatanisme. « Au fur et à mesure que la science progresse, il faut spécialiser et former les ressources humaines capables de prendre en charge les problèmes de santé bucco-dentaire », a souligné le président de la commission socioculturelle à l'AN, le député Mashako Mamba, qui a rassuré que le pays compte actuellement plus de sept cents chirurgiens-dentistes correctement formés.

Pour ce député médecin et ex-ministre de la Santé et de l'Enseignement supérieur, « il est important que l'État puisse organiser les corporations professionnelles, notamment libérales, pour qu'on garantisse la santé de la population, qu'on n'ouvre pas la porte aux charlatans, ni aux praticiens qui ne maîtrisent pas toutes les pathologies qui concernent la bouche, les dents et la gorge ».

Lucien Dianzenza

BENI

Des bases rebelles de l'ADF pilonnées par la Monusco

Des hélicoptères des Nations unies ont bombardé mardi des positions de rebelles islamistes ougandais dans la localité de Beni (Nord-Kivu) en représailles à de récentes attaques meurtrières.

Le territoire de Beni est en proie, depuis quelques jours, à des combats intenses entre les forces de la Monusco et les rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF), auteurs d'attaques meurtrières le 29 novembre contre des positions des Fardc. Ces attaques d'une violence inouïe, qui ont également pris pour cible une base de la Monusco à Eringiti et l'hôpital local ainsi qu'une position de la police nationale à Béni, ont fait vingt-quatre morts au total dont sept parmi les populations civiles. C'est en représailles à ces attaques que la Monusco est entrée en scène avec son aviation militaire venue en appui aux Fardc dans leur combat contre les ADF. Depuis le 1er décembre, des hélicoptères de l'ONU pilonnent, en effet, les positions des rebelles islamistes ougandais. Des pertes énormes auraient été enregistrées par les ADF pendant que la Monusco déplore la mort d'un casque bleu malawite et de quelques véhicules endommagés.

Le commandant intérimaire des forces de la Mission onusienne en RDC, le général Jean Baillaud n'a pas donné de détails sur les positions rebelles attaquées. Il s'est toutefois contenté d'affirmer la détermination de son équipe à poursuivre les rebelles ougandais jusque dans leurs derniers retranchements. « Nous avons démontré effectivement que le moment d'éradication de ce groupe a commencé. Les actions qui suivent effectivement les attaques d'Eringiti, concernent la Monusco en appui aux Fardc. Et elles visent à neutraliser les positions de l'ADF à l'intérieur de la forêt. Et elles ont lieu actuellement », a-t-il indiqué.

À noter que les Fardc n'ont pas participé à ces attaques menées par l'artillerie onusienne. Pour la Monusco, l'occasion est donnée de faire taire définitivement les armes dans cette partie de la RDC, foyer d'une guerre régionale ayant fait des millions de morts entre 1998 et 2003. Les ADF et d'autres groupes armés qui y pullulent sèment régulièrement la terreur à Beni et d'autres localités environnantes où plus de cinq-cents personnes auraient péri depuis octobre 2014.

Alain Diasso

EXÉCUTION DU BUDGET 2014

Le gouvernement accusé de gabégie financière

Dans une analyse chiffrée portant sur la mise en oeuvre de la loi financière au cours de l'exercice passé, la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco) a déploré une montée en puissance des dépenses politiques au détriment des dépenses sociales et économiques.

Selon la Licoco, le rapport de reddition des comptes 2014 a fait l'objet d'un vote sans condition au Parlement. Pour étayer ces critiques, l'organisation s'est procuré le dit rapport dans le but de l'analyser en profondeur. En premier lieu, il faut rappeler que le budget a été voté en équilibre à 8 273 milliards de francs congolais (en recettes comme en dépenses). Les recettes internes ainsi que les comptes spéciaux étaient de l'ordre de 6 304 milliards de francs congolais.

Globalement, a fait remarquer la Licoco, les recettes devaient financer les rémunérations du personnel de l'État, l'achat des biens et matériels, les équipements, les frais de fonctionnement des institutions et ministères les trans-

ferts aux provinces et entités décentralisées, la dette publique et frais financiers, les constructions et réhabilitation des édifices et enfin les acquisitions immobilières.

Dans son analyse, la Licoco a poursuivi plusieurs objectifs parmi lesquels le taux de réalisation du budget 2015, les éventuels dépassements budgétaires, l'importance des dépenses politiques, la place des projets d'intérêt communautaire et la qualité de la dépense. Cinq rubriques ont fait l'objet d'un intérêt particulier, en l'occurrence les dépenses des biens et matériels, les dépenses de prestation, le transfert et interventions de l'État, l'achat des équipements et la construction ou l'immobilier.

Les résultats de la Licoco

D'emblée, l'organisation a accusé le gouvernement d'avoir violé la loi des finances lors de l'exécution du budget 2014. Elle a fait état des fonds alloués à des institutions qui n'en avaient pas droit. Il y a eu, a-t-elle précisé, des fonds qui n'étaient pas budgétés. En plus, elle constate des fonds

alloués pour des dépenses politiques et de prestige. Pour elle, la distribution inégale des ressources publiques est à l'origine des frustrations. En effet, a-t-elle martelé, des frais spéciaux d'intervention sont affectés dans les dépenses des institutions politiques au détriment des dépenses sociales et économiques.

Quant aux recommandations, la Licoco les a adressées à la présidence de la République, aux partenaires de la RDC et aux organisations de la société civile. Selon elle, il faut appliquer des sanctions pour lutter contre les détournements des fonds publics et les dépenses de prestige. Les autres propositions visent la Banque mondiale, le FMI, l'Union européenne et la BAD. S'adressant à ces partenaires de la RDC, la Licoco leur a demandé d'exiger des audits, de conditionner tout appui financier à ces audits et d'en vulgariser les résultats. Enfin, il revient à la société civile de vulgariser le présent rapport et de mener des actions de plaidoyer pour une transparence dans l'exécution du budget.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

La RDC présente à la 18e conférence internationale sur le sida au Zimbabwe

Ouverte le 29 novembre à l'hôtel Sheraton par le vice-président Emmerson Mnangagwa, cette conférence sur le sida et les infections sexuellement transmissibles se tient dans la capitale zimbabwéenne, Harare.

A cette grande rencontre africaine de lutte contre le sida, la RDC y est représentée par son ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi. Le ministre congolais a, au cours de ce forum, pris part à un panel de ministres où il devait expliquer les efforts de la RDC dans la lutte contre le sida. Au cours de son exposé, le Dr Félix Kabange Numbi a souligné que la RDC qui s'inscrit dans le cadre d'une génération sans sida a atteint des objectifs louables grâce au leadership du chef de l'État. « Le président de la République, Joseph Kabila, s'est engagé lui-même pour une génération sans sida et les résultats qui ont doublé sont liés à la gouvernance basée sur les résultats », a expliqué le Dr Félix Kabange Numbi.

La RDC a accompli des progrès notables. Depuis 2000, le nombre de nouvelles infections a été réduit de 38% et les décès liés au sida ont baissé de 21%. Entre 2011 et 2014, l'accès aux anti-rétroviraux a été amélioré. Le nombre des femmes enceintes ayant reçu un traitement antirétroviral pour prévenir la transmis-



Le ministre de la Santé de la RDC s'entretenant avec le directeur de l'Onusida

sion du VIH de la mère à l'enfant a été multiplié par cinq. Même le taux de prévalence nationale est en baisse.

Le panel auquel a pris part le ministre congolais de la Santé publique était coanimé par les ministres du Zimbabwe et de la Namibie, l'ambassadrice Deborah Brix du PEPFAR et d'autres grandes personnalités.

Au cours de ce forum africain sur le sida, les participants s'accordent sur le message de prévention contre cette maladie qui

reste le même, à savoir l'abstinence, la fidélité et le préservatif. Profitant de cette rencontre, le Dr Félix Kabange Numbi a eu des discussions privées avec le numéro 1 de l'Onusida, le Dr Michel Sidibe. L'objectif est de se rendre compte des investissements et approfondir certains dossiers importants. Entre-temps, à Harare, les autres pays souhaitent et plaident pour que la RDC accueille la prochaine conférence en 2017.

Aline Nzuzi

COMITÉ DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

Dances, musiques, artisanat et savoir-faire traditionnels à l'ordre du jour

Le Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel se réunit du 29 novembre au 4 décembre à Windhoek en Namibie sous la présidence de Trudie Amulungu.

À l'ordre du jour du Comité, auquel prennent part des représentants de vingt-quatre États parties à la Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, figure l'examen de sept candidatures d'inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente ainsi que trente-quatre candidatures d'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Le Comité examinera également un ensemble de principes éthiques à prendre en considération dans la sauvegarde du patrimoine immatériel. Il s'agit de douze principes généraux, dont le but est de prévenir toute forme d'irrespect et de détournement moral, juridique ou commercial du patrimoine culturel immatériel. On y trouve notamment l'importance du consentement libre, préalable et éclairé des communautés locales, le respect des droits des personnes concernées à une participation pleine et équitable à tout processus, projet et activité qui les concerne, et la reconnaissance de leur rôle crucial dans le maintien et la gestion de leur culture et de leur patrimoine.

La liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente recense les éléments du patrimoine vivant particulièrement fragiles ou en péril dont la sauvegarde est considérée comme une question urgente. Elle compte à ce jour trente-huit éléments inscrits et permet aux États parties à la convention de mobiliser la coopération et l'assistance internationales nécessaires pour assurer la transmission de ces pratiques culturelles avec la participation des communautés concernées.

La liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité compte à ce jour trois cent quatorze éléments inscrits. Elle vise à assurer une plus grande visibilité des traditions et du savoir-faire portés par les communautés sans pour autant leur reconnaître de critère d'excellence ou d'exclusivité.

Hermione Désirée Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (CFA)

CFA, 12^e journée

Groupe A

Roye-Noyon chute à domicile face à l'Entente-Sannois-Saint-Gratien (2-3), malgré le 4^e but de la saison de Damien Mayenga. L'attaquant franco-congolais était titulaire, contrairement à David Louhngou, non retenu. Remplaçant, Randy Goteni est entré à la 73^e lors du match nul concédé par la réserve de Troyes face à Aubervilliers (0-0).

L'Estac est 9^e avec 27 points, tandis que Roye-Noyon est lanterne rouge avec 16 points (1 victoire, 2 nuls, 9 défaites, 9 buts marqués et 26 encaissés).

Groupe B

Sans Hardy Binguila et Charlevy Mabilia (le premier est resté sur le banc, le deuxième n'était pas convoqué), Auxerre s'incline sur sa pelouse face à Saint-Louis-Neuweg (0-1). Nils Bouékou, remplacé à la 80^e, était titulaire.

Bruce Abdoulaye, titulaire en défense centrale, et Grenoble l'emportent à Moulins (2-1). Sans Blanstel Koussalouka, qui participait au tournoi de la Proclamation de la République, Drancy bat Le Puy (2-1).

Avec cette 9^e victoire (pour 2 nuls et 1 défaite), les Isérois sont premiers du groupe, avec

41 points dont 6 d'avance sur le deuxième. Auxerre recule au 6^e rang, avec 28 points, suivi par Drancy, 8^e avec 27 points.

Groupe C

Sans Yhoan Andzouana, retenu le lendemain en Ligue Europa, la réserve de Monaco battait Mont-de-Marsan (4-0) en match avancé de la 12^e journée, le mercredi 25 novembre. Archi Fataki et Bayonne baissent pavillon sur leurs terres face à Rodez (0-2).

Groupe D

Concarneau fait match nul à Romorantin (1-1) grâce au 3^e but de la saison d'Yven Moyo. L'international congolais a égalisé à la 22^e d'une frappe du pied droit.

La réserve de Bordeaux bat Tréllissac 2-1. David Sambissa était titulaire au poste de latéral gauche, contrairement à Kévin Nzinga.

Le Stade Bordelais s'impose sur le terrain de Viry-Châtillon (1-0). Ted Lavie était absent dans les rangs bordelais, alors que Dalnath Miatoudila était titulaire. Remplaçant, Plaisir Bahamboula est entré à la 86^e. Concarneau reste en tête du groupe avec 40 points, alors que le Stade Bordelais, 14^e, et Viry-Châtillon, 16^e, sont relégués.

Camille Delourme

FOOTBALL

Vers un nouveau report du championnat national

Reprogrammé pour le 12 décembre, le championnat national de football pourrait une fois de plus subir un nouveau report.

Les clubs ont demandé à la Fédération congolaise de football (Fécofoot) de convoquer une autre réunion au cours de laquelle, ils doivent harmoniser les points de vue. La Fécofoot aurait accepté la proposition de ses affiliés qui doivent faire leur demande par écrit. La date de la prochaine rencontre n'est pas encore connue. Ce qui rend improbable le démarrage du championnat national direct saison 2015-2016 pour le 12 décembre. Les raisons sont simples. Certains clubs aujourd'hui ne peuvent pas se présenter aux visites médicales sans avoir gagné la bataille liée à la qualification du joueur devant aboutir à son contrat avec le club, l'une des exigences de la Fédération internationale de football association. Les joueurs pour la plupart exigent les primes de signatures les plus élevées soulignent certains dirigeants. Visiblement c'est cet aspect qui

bonguila, Jeunesse sportive de Talangaï, Tongo FC, FC Kondzo, V Club, AC Léopards, AS Cheminots, Nico-Nicoyé, l'Association sportive Ponténégrine, La Mancha et Jeunes Fauves.

Le vice-président de la Fécofoot a ensuite dévoilé le chronogramme de la compétition qui selon lui devra démarrer le 12 décembre. La publication du calendrier étant prévue le 5 décembre. Séance tenante, le secrétariat a distribué le calendrier des visites médicales. Selon la Fécofoot, les équipes engagées en compétitions africaines étaient prioritaires. La Fécofoot s'est d'après lui, engagée à supporter les frais de transport sur la base des droits d'engagement des équipes. Le vice-président de la Fécofoot a précisé que si la fédération n'a pas inséré la subvention de l'Etat dans le cahier de charge parce que c'est un acquis. C'est le gouvernement qui l'a promis. « Pour nous cette subvention

joueur à un club c'est le contrat. C'est cela qui donne la valeur à un club. » Mais après sa communication, les clubs ont souhaité échangé avec la Fécofoot. De l'incompréhension entre les deux parties, Jean Didier Elongo a perdu patience. Le président de Tongo football a utilisé tous les qualificatifs pour faire valoir les droits des clubs. Il a d'ailleurs demandé aux représentants des clubs de quitter la salle avant de revenir plus tard pour une réunion entre les clubs mais sans fédération.

L'intégration de Interclub et Patronage Sainte-Anne en bonne voie

« Sur l'invitation qui nous avait été envoyée, on n'avait pas précisé que c'était une communication. Nous savions qu'on devrait échanger avec la Fécofoot pour qu'on ensemble on prépare les conditions idoines pour la reprise de notre championnat. Malheureusement, le représentant de la fédération a lu son mot. A la fin il dit qu'on ne pouvait pas discuter. Dans ce cas de



La commission d'organisation des compétitions (Photo Adiac)

retarde le démarrage de la compétition. Tout semblait pourtant aller dans la bonne direction quand Jean-Paul Fouani a fait la communication le 30 novembre au centre national de formation de football sur la reprise du championnat aux clubs. L'incompréhension née de cette communication a fait de telle sorte que cette réunion se termine en queue de poisson. La Fécofoot qui tenait à sa date du 12 décembre avait en effet, convoqué les clubs engagés pour une communication mais certains d'entre-eux étaient venus au rendez-vous pour faire des propositions allant dans le but de sauver le football congolais du chaos.

Communication ou dialogue : la goutte d'eau qui a fait déborder le vase

Jean Paul Fouani a dans sa communication fait le point des équipes ayant payé les frais d'engagement étant donné que le 28 novembre était la date butoir pour le paiement des frais d'engagement. Seize sur vingt a-t-il dit, avant de les citer : Diables noirs, Cara, Etoile du Congo, Saint Michel de Ouenzé, jeunesse sportive de Poto-Poto, AS Kim-

peut venir avant, pendant ou après les compétitions. C'est le gouvernement. C'est la lutte pour vous et nous de rentrer en possession de ce que l'Etat nous doit ».

Jean Paul Fouani a, par ailleurs, insisté sur les exigences du système TMS. Selon lui, les exigences FIFA ne permettent plus aujourd'hui de jouer sur liste ou avec des feuilles volantes car dit-il, le football a évolué et la Fifa veut que toutes les équipes arrivent à la perfection. « La Fifa veut mettre fin à l'amateurisme. Ce n'est pas nous qui le voulons en tant que fédération mais cela s'impose à nous. Un club doit avoir un stade d'entraînement, il doit avoir des contrats de travail avec des joueurs, des contrats avec des entraîneurs et avec les secrétaires généraux. Il doit avoir des sièges », a-t-il expliqué avant de commenter :

« D'exception en exception, on ne pourra pas décoller. Quand vous qualifiez un joueur, si vous ne la faite que sur papier, sur une feuille volante et quand vous rentrez dans le système TMS pour demander le CIT, vous aurez des problèmes. En principe, ce sont les joueurs qui sont libres. Le seul élément essentiel qui peut lier le

figure si nous ne parlons pas, nous acquiesçons. C'est nous qui gérons les équipes, c'est nous qui gérons les jeunes. Nous avons demandé d'échanger avec eux il y a une fin de non-recevoir. C'est pour cela qu'il y a eu cette échauffourée », a déclaré Jean Didier Elongo. Et de poursuivre : « Après la concertation, nous nous sommes dits qu'on reparte pour qu'ensemble avec la fédération, on essaie de voir comment faire pour relancer notre championnat. Lorsque nous sommes reparties dans la salle, nous sommes reparties vers eux pour dire que nous sommes d'accord pour qu'on essaie de parler sous la présidence du président Mbono. Mais le représentant était parti. On était obligé de parler au secrétaire général. La fédération et les clubs doivent parler le même langage ». La solution sortira peut être de la prochaine réunion. Entre-temps, l'Interclub et Patronage Sainte-Anne sont en train de faire valoir leur droit à la Fécofoot. La possibilité pour ces clubs de rejoindre les 16 équipes qui ont payé l'engagement n'est pas exclue.

James Golden Eloué